

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTREME - NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET
CHARI

COMMUNE DE ZINA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

LOGONE ET CHARI DIVISION

ZINA COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

**Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les
secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de
l'éducation et des services communaux**



Réalisé par : Women's Actions for Poverty Allevation (WAPAL)

**Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif
(PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)**



JUIN 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
Préface	iii
LISTE DES TABLEAUX	
SIGLES ET ABBREVIATIONS	iii
RESUME	
INTRODUCTION GENERALE	1
1. Contexte et Justification	1
2. Objectifs de l'enquête	2
3. Structuration du rapport	2
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE	4
I.1 Champ géographique et populations cibles	4
I.2 Plan de sondage	4
(i) Taille et répartition de l'échantillon	4
(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages	5
(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage	6
I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête	7
I.4 Collecte et analyse des données	8
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE ZINA	10
II.1 Présentation de la commune	10
II.1.1 Situation administrative et historique	10
II.1.2 Situation démographique	10
II.1.3 Situation géographique	10
II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle	11
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation	12
II.2.1. Cadre législatif et réglementaire de la décentralisation	13
II.2.2. Promotion du développement local	14
II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles	15
II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau	15
II.3.2 Secteur santé	16
II.3.3 Secteur de l'éducation	17
II.3.4 Secteur des services communaux	18
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES	20

III.1 Description de la population enquêtée	20
III.2 Approvisionnement en eau potable.....	21
III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune	21
III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la Commune de Zina.....	22
III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la Commune de Zina	24
III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la Commune de Zina	26
III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune.....	27
III.3 Services de santé.....	31
III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune.....	31
III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires	32
III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires	33
III.4 Services de l'éducation	37
III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune	37
III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune	39
III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire	39
III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école	42
III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle.....	44
III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation	44
III.5 Fourniture des services communaux.....	46
III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux.....	46
III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux	51
III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune.....	52
III.5.4 Appréciation des services communaux.....	52
III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux.....	53
III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux.....	54
CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE	55
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements	55
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard	58
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	62
ANNEXES	63
Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport	63
Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard	64
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements	86

Préface

Depuis l'avènement de la décentralisation, la gouvernance locale est d'une importance non négligeable. L'amélioration des conditions de vie des populations dans nos communautés étant le but, elle a été très appréciable dans plusieurs secteurs. Cette amélioration est faite avec la contribution des populations à plusieurs niveaux tels le diagnostic de la situation de référence, l'analyse des problèmes/problèmes communautaires, l'identification et la planification des solutions susceptibles de répondre aux besoins communautaires. Cela s'est fait grâce à l'appui technique du Programme National de Développement Participatif (PNDP), mais aussi les appuis financiers diverses des structures tels que le PNDP, la DGD, le FEICOM, de certaines ONG, qui nous ont permis de réaliser plusieurs infrastructures socio-économiques pouvant résoudre aux problèmes rencontrés par les populations.

Cependant, bien que les populations aient participées à l'élaboration du document de planification qui est le Plan Communal de Développement (PCD). Ce document permettant de ressortir les problèmes et des solutions, est un guide dans l'amélioration des offres de biens et de services. Le PCD a une longue portée et une durée d'existence plus ou moins longue pour la Commune de Zina, soit 10 ans environ. Ainsi, la Commune de Zina a marqué un temps d'arrêt pour évaluer la satisfaction des ménages par rapport à l'offre de biens et des services délivrée dans la Commune de Zina, en vue d'orienter une meilleure stratégie pour améliorer l'offre des biens et de services dans la Commune de Zina. Aussi, depuis 2017, le PNDP accompagne les Communes dans l'évaluation de ces différents services. A cet effet, la Commune de Zina a bénéficié de la deuxième phase d'évaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs l'approvisionnement en eau, la santé, l'éducation et des services communaux par les ménages à travers le SCORECARD, outil conçu pour la circonstance par le PNDP. La mission de collecte a été confiée à l'OSC WAPAL qui s'est déployé pendant huit (8) jours dans la Commune à travers une équipe Une équipe composée de trois (03) enquêteurs et d'un superviseur et coordonnée par un chef d'équipe.

De façon opérationnelle, le ScoreCard constitue un moyen efficace de gouvernance à travers lequel l'exécutif municipal s'imprègne des réalités concrètes pour orienter les intérêts socio-économiques des ménages afin d'envisager une meilleure prise en charge de leurs besoins prioritaires. Les résultats permettront de consolider les acquis ou de rectifier la démarche mise en place. Toutefois, l'avenir reste promoteur, car la participation des ménages aux réponses

apportées au quotidien pour apporter un changement significatif dans notre Commune est désormais un acquis.

Le Maire

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de ZINA	8
Tableau 2. 1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune	15
Tableau 2. 2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune	16
Tableau 2. 3 : Etat des lieux des services de l'éducation.....	17
Tableau 2. 4 : Inventaire des services communaux.....	18
Tableau 3. 1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe	20
Tableau 3. 2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge.....	21
Tableau 3. 3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence	22
Tableau 3. 4 : Utilisation d'une source d'eau publique.....	22
Tableau 3. 5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée	23
Tableau 3. 6 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée	23
Tableau 3. 7 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages.....	23
Tableau 3. 8 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé et Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois	24
Tableau 3. 9 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau.....	24
Tableau 3. 10 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau...	25
Tableau 3. 11 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES	25
Tableau 3. 12 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source	26
Tableau 3. 13 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence.....	26
Tableau 3. 14 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin.....	27
Tableau 3. 15 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin.....	27
Tableau 3. 16 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction	28
Tableau 3. 17 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable	28
Tableau 3. 18 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence	30
Tableau 3. 19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence et	

Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	31
Tableau 3. 20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	31
Tableau 3. 21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	32
Tableau 3. 22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant.....	33
Tableau 3. 23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	33
Tableau 3. 24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.....	34
Tableau 3. 25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence	35
Tableau 3. 26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence	37
Tableau 3. 27 Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire	38
Tableau 3. 28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public.....	38
Tableau 3. 29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pied pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence....	39
Tableau 3. 30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement.....	40
Tableau 3. 31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle ...	41
Tableau 3. 32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE	41
Tableau 3. 33 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE	42
Tableau 3. 34 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence.....	42
Tableau 3. 35 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement.....	43
Tableau 3. 36 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction.....	44
Tableau 3. 37 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction.....	44
Tableau 3. 38 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation.....	45

Tableau 3. 39 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence	45
Tableau 3. 40 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service	46
Tableau 3. 41 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service	47
Tableau 3. 42 : Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal.....	48
Tableau 3. 43 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal.....	51
Tableau 3. 44 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune.....	52
Tableau 3. 45 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction	52
Tableau 3. 46 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction	53
Tableau 3. 47 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale et Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence	54

SIGLES ET ABBREVIATIONS

APEE :	Association des Parents d'Élèves et Enseignants
CEFAM :	Centre de Formation pour l'Administration Municipale
CISL :	Comité Interministériel des Services Locaux
CMA :	Centre Médical d'Arrondissement
CND :	Conseil National de la Décentralisation
COGE :	Comité de Gestion
COSA :	Comité de Santé
CTD :	Collectivité Territoriale Décentralisée
CVC :	Comité de Veille Citoyenne
CVUC:	Communes et Villes Unies du Cameroun
DGD	Dotation Général de la Décentralisation
ELECAM :	Elections Cameroon
FEICOM	Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention intercommunal
INS :	Institut National de la Statistique
MINATD :	Ministère de l'Administration Territorial et de la Décentralisation
MINEDUB :	Ministère de l'Éducation de Base
MINEE :	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEFOP:	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT :	Ministère de l'Economie de la planification et de l'Aménagement du Territoire
MINESEC :	Ministère des Enseignements Secondaires
MINSANTE:	Ministère de la Santé publique
OSC :	Organisation de la Société Civile
ONG	
PADDL :	Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PCD :	Plan Communal de Développement
PNDP :	Programme National de Développement Participatif
PTF :	Partenaire Technique Financier
RGPH :	Recensement Général de la Population et des habitats
ZD :	Zone de Dénombrement

RESUME

La Commune de Zina comme toutes les autres communes du Cameroun s'est lancée dans la voie du développement et pour le bien être de sa population. Sous l'accompagnement du Programme National de développement Participatif, la commune s'est dotée du Plan Communal de Développement (PCD), en validation, qui est un outil de référence, fédérateur des interventions et initiatives de développement socio-économique dans le territoire communal.

L'avènement de la décentralisation a boosté le développement de la commune de Zina en lui conférant des compétences pour la gestion de certains secteurs de base tels que l'approvisionnement en eau potable, la santé, l'éducation et les services offerts au niveau communal. Ceci dans l'optique d'améliorer les conditions de vie des populations tant en milieu urbain que rural et impulser le processus de la décentralisation. Le PNDP a expérimenté un mécanisme de contrôle citoyen de l'action public (SCORECARD) dans sa 2^e phase dans les communes, parmi lesquelles la commune de Zina. Cette enquête de perception des ménages s'est appesantie sur la qualité de l'offre publique dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation ainsi que sur la fourniture de services par la commune.

L'objectif général de cette enquête est de capter la façon dont la population au sein de la commune perçoit actuellement l'offre de services publics et proposer les mesures d'améliorer. La mise en œuvre du CCAP s'est appuyée d'une part sur la réalisation d'une enquête de collecte des données en vue de la perception de l'avis des ménages sur l'offre des biens publics et des services communaux, et d'autre part sur la dissémination des résultats en vue d'opérer des changements significatifs sur la qualité des biens et services communaux. Après une phase de collecte des données menée du 20 au 25 juin 2022 par l'OSC Women's Actions for Poverty Allevation (WAPAL), l'INS a mis à la disposition de l'OSC des données brutes qui a procédé à l'analyse sous l'orientation du PNDP.

De manière générale, Il en ressort que la majorité des ménages s'approvisionnement en zone urbaine et rurale aux forages avec pompe à motricité humaine, 100% en zone urbaine et 41,1 % en zone rurale

Dans le secteur de la santé, la proportion des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles est assez élevé et que les médicaments dans les formations sanitaires sont toujours disponibles, car 75,3% des ménages en zones urbaine et 76,4% en zone rurale déclarent que les médicaments étaient toujours

disponibles. Selon les ménages de la Commune de Zina, la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée

Quant à l'éducation, pour le cycle primaire 73,58% des ménages sont non satisfaits des services d'éducation à cause de l'insuffisance de salle de classe, et 60% au secondaire à cause de l'éloignement de l'établissement et de l'insuffisance d'équipement, à la maternelle, 71,18% sont insatisfait à cause de l'insuffisance de salle de classe

Pour les services communaux, Que ce soit en milieu urbain ou rural, les causes d'insatisfaction vis-à-vis du service communal sont principalement dû à l'absentéisme et au manque de professionnalisme du personnel communal.

INTRODUCTION GENERALE

1. Contexte et Justification

Depuis 2004, le Gouvernement s'est doté d'un outil opérationnel des stratégies de développement au niveau local, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) dont la 3^{ème} phase démarre en avril 2016, après que le Gouvernement et ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF) aient jugé satisfaisante la mise en œuvre des deux précédentes phases. Pour cette phase dite de consolidation des acquis, l'Objectif de Développement (OD) est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes, en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Elle marque l'intensification des activités d'engagement citoyen, notamment le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) dont l'indicateur y relatif dans le cadre de résultats du PNDP sous financement de la Banque mondiale, est le : « *Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information* ».

Le Cameroun, à travers la réforme constitutionnelle de du 18 juin 1996, s'engage à reconnaître et à protéger « *les valeurs traditionnelles conformes aux principes démocratiques, aux droits de l'homme et à la loi* ». La décentralisation apparaît alors comme la forme d'organisation qui garantit la participation optimale des citoyens à la vie sociopolitique et économique.

Pour mieux répondre à cet idéal et dans le souci de s'arrimer aux standards internationaux en matière de gouvernance, notamment à travers la Déclaration de Paris qui consacre, entre autres, les principes de redevabilité et de participation citoyenne aux politiques publiques, le Cameroun a entrepris des réformes en matière de finances publiques dont l'instrument le plus populaire est l'adoption de la budgétisation par programme (budget de programme) dont les bases sont jetées par la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 qui organise les conditions du nouveau régime financier au Cameroun.

Les collectivités territoriales décentralisées au premier rang desquelles la Commune, apparaissent comme le creuset de l'expression de la démocratie. Elle s'efforce, à travers divers outils et mécanisme (budget participatif, PCD, etc.), d'implémenter les principes fondamentaux de la démocratie moderne, dont la participation citoyenne à tous les niveaux du processus d'élaboration des politiques publiques locales. C'est ainsi que le citoyen est appelé à s'impliquer activement dans la vie de sa Commune afin d'être à la base des initiatives locales de développement durable. Le contrôle citoyen de l'action publique apparaît alors comme un outil essentiel à cette fin.

C'est ainsi que le Programme National de Développement Participatif (PNDP), instrument mis en place par le Gouvernement du Cameroun pour promouvoir une meilleure participation des communautés et des citoyens à l'action des collectivités territoriales décentralisées (CTD), en collaboration avec les Communes et grâce à l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS) a impulsé le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) ou « *Citizen Report Card* » dit Projet ScoreCard.

Le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) est toute action initiée par les citoyens (individuellement ou à travers les organisations de la société civile), dans le but d'apprécier la pertinence des projets et des moyens qui y sont affectés ; de contrôler l'action publique ou permettre à ce que les décideurs publics rendent compte aux citoyens de leur action. Après une phase pilote dans 10 Communes, ce projet est mis à l'échelle dans 160 autres Communes dans l'ensemble du territoire national en 2017 et les résultats obtenus ont permis à ce qu'une deuxième phase puisse voir le jour, étant donné la pertinence de l'enquête. À cet effet, l'Organisation de la Société Civile (OSC) dénommée WAPAL, a été retenue pour conduire ce processus dans la Commune de ZINA.

La mission de la WAPAL a consisté à mettre en place les équipes opérationnelles en collaboration avec la Commune concernée chaque fois que cela a été possible. C'est ainsi que quatre (04) enquêteurs et un Superviseur communal ont été retenus après un processus de formation de sélection pour mener à bien cette mission. Sous la coordination scientifique de l'INS, la collecte des données à travers l'ensemble du territoire communal s'est faite du 30 mai au 03 juin 2022, auprès d'un échantillon de 320 ménages tirés par les experts de l'INS.

2. Objectifs de l'enquête

Comme toute enquête de satisfaction, l'objectif principal de l'enquête ScoreCard est de capter la perception des ménages sur la qualité de service rendu par l'offre de biens et services publics dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de l'éducation, de la santé et des services offerts par l'institution communale. De manière spécifique, il s'agit d'apprécier et d'expliquer la satisfaction et l'insatisfaction des ménages en rapport avec le service rendu par l'offre de biens et services publics dans ces secteurs.

3. Structuration du rapport

Le présent rapport restitue les résultats de cette collecte des données auprès des ménages de la Commune de ZINA. Il se décline en quatre (04) chapitres. Le chapitre I traite de la synthèse

méthodologique de l'enquête. Au chapitre II, nous présente les éléments relatifs à l'offre publique et au contrôle citoyen dans la commune de ZINA. Le chapitre III expose les principaux résultats issus de l'analyse des données de terrain, ainsi que les améliorations suggérées suivies des principales recommandations. Au chapitre IV enfin, nous proposons une esquisse de plan d'action pour la mise en place d'un dispositif de contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune de ZINA.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été défini dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 20 villages de la commune. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiés, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune de ZINA. Cette enquête s'appuie sur 20 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 16 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. Pour les Communes ayant moins de 20 grappes cartographiées dans l'échantillon des grappes sélectionnées, l'échantillon de 320 ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h . Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

WAPAL est l'Organisation de la Société Civile (OSC) sélectionnée pour un lot de communes en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot 2 de la région de l'extrême – Nord. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable, des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 30 Mai au 03 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1. 1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de ZINA

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages à enquêter	Nbre ménages enquêtés	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
01	1344	ZINA 1	16	16	0	0	
02	1345	ZINA 2	16	16	0	0	
03	1346	ZOULOUM	16	16	0	0	
04	1347	MAHE	16	16	0	0	
05	1348	IVIE	16	16	0	0	
06	1349	NGOULAHAM	16	16	0	0	
07	1350	SKREUR	16	16	0	0	
08	1351	KAZRE	16	16	0	0	
09	1352	PADEMANGAI	16	16	0	0	

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages à enquêter	Nbre ménages enquêtés	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
10	1353	MANDJOUR	16	16	0	0	
11	1354	MAZERA 4	16	16	0	0	
12	1355	TCHOFNO	16	0	0	0	Ménage non tiré
13	1356	GALA	16	16	0	0	
14	1357	ARAINAVA	16	16	0	0	
15	1358	MALA ZINA	16	16	0	0	
16	1359	HALAVAN	16	16	0	0	
17	1360	AMBASSADE NA	16	16	0	0	
18	1361	CHEDE	16	16	0	0	
19	1362	DAGUING	16	16	0	0	
20	1363	PLACE	16	16	0	0	
Total			320	304			

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de WAPAL, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE ZINA

II.1 Présentation de la commune

II.1.1 Situation administrative et historique

A travers les ruines des grandes murailles de sécurité et de grandes jarres qui servaient de sépulcres rencontrés dans certains villages, l'on constate que les premiers habitants de la ville de Zina furent les Sao d'où sont descendants les Kotoko. Toutefois, le nom de Zina viendrait d'un mot arabe « Djina » car les premiers arabes en navigation dans la zone ont trouvé une zone exondée et ont dit qu'ils étaient arrivés et ont appelé le lieu « Djina » et s'y sont installés, c'est par transformation de « Djina » que la ville de Zina doit son nom.

A propos des murailles, elles ont été construites pour résister aux attaques des ennemis notamment des autres peuples et des animaux sauvages. Ces murailles étaient construites de manière qu'à l'intérieur on retrouve des mares qui devraient servir aux nombreux besoins : eau de boisson, eau de ménage, pêche.

Le District de Zina est créé par Décret N°92/187/PR du 1^{er} Septembre 1992, était alors un district de l'Arrondissement de Logone et Birni, dans le Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord. Depuis le 16 Juin 2010, il a été érigé en Arrondissement par le Décret N°2010/186/PR du 16/06/2010. La Commune de Zina quant à elle a été créée par le Décret N° 93/321/PR du 25/11/1993.

II.1.2 Situation démographique

Selon les données actualisées (à l'aide du taux d'accroissement naturel de la population en zone rurale qui est de 2,7%) du dernier recensement général de la population de 2005 et d'une étude menée par l'UNICEF en 2013, la population de Zina est estimée à 35 206 habitants.

II.1.3 Situation géographique

La Commune de ZINA fut créée en 1993, par le Décret N° 93/321/PR du 25/11/1993. Elle est située dans la Région de l'Extrême nord, Département du Logone et Chari et Arrondissement du même nom. Elle est délimitée :

- au Nord par la commune de LOGONE BIRNI,
- au Sud par la commune de MAGA,
- à l'Est par le fleuve Logone et au-delà du fleuve par la République du Tchad,

- à l'Ouest par la commune de WAZA
- et au Sud-ouest par les communes de PETTE et de BOGO.

La commune de Zina compte environ 84 villages et 10 quartiers dans l'espace urbain communal. Elle a une population d'environ 35 206 habitants et couvre une superficie 1 900 Km² donc une densité de 18,52 habitants au Km². La commune de Zina est couverte par une vaste plaine inondable (yaéré) qui couvre plus de 75% de la superficie de la commune.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

II.1.4.1. Principales activités économiques de la Commune

Le secteur primaire est essentiellement constitué des activités de production que sont la pêche, l'agriculture, et l'élevage.

- **La pêche**

La pêche est la principale activité des populations Mousgoum et Kotoko vivant le long du fleuve Logone et de la rivière Lougoumatia. Il s'agit d'une pêche artisanale. Les techniques de pêches comprennent : les filets, les nasses, les lignes, les produits chimiques néfastes pour l'environnement et la santé humaine et surtout les canaux de pêche interdit par la loi. Cette activité connaît un ralentissement pendant la saison sèche.

Les espèces de poissons les plus pêchées sont : le tilapia du Nil, (*Oréochromis niloticus*) ; le silure (*Clarias gariepinus*) ; le panda ou kanga (*Heterotis niloticus*) ; les anguilles, les sardines.

Des mares existent avec plus ou moins de succès dans le suivi. Ces acteurs manquent d'encadrement car l'activité bien développée dans l'espace urbain connaît les problèmes de la non maîtrise des techniques modernes de pêche et l'inorganisation des pêcheurs locaux. Une partie du produit de la pêche est destinée à l'autoconsommation des ménages et grande partie à la vente. Faute de moyens de transport et de conditionnement, la vente du poisson frais se fait sur place alors que le poisson sec peut se vendre partout - ailleurs.

- **L'agriculture**

Les terres de la Commune constituées de vastes étendues inondables sont fertiles et permettent une agriculture variée. Les principales cultures pratiquées sont le riz pluvial, le riz irrigué, le sorgho de saison de pluies, le sorgho de saison sèche, le maïs, le gombo. Tous les agriculteurs utilisent un outillage rudimentaire renouvelable à chaque campagne agricole. De nombreux conflits agro-pastoraux naissent à cause des dégâts dans les champs par le bétail généralement

sans berger mais aussi les animaux sauvages, tels que les éléphants, cobs de Buffon, Girafes qui dévastent souvent les champs des agriculteurs dans les villages (ZOUANG, LOUGOUMA, MAHE, et GARLE). Ces cultures depuis quelques années connaissent des difficultés du fait de la sécheresse ou alors de l'inondation. Cette activité est pratiquée aussi bien par les hommes, les jeunes que les femmes. Les agriculteurs bénéficient souvent de l'encadrement technique de la part du personnel de la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture, et des conseillers du PCP - ACEFA.

Compte tenu du faible pouvoir d'achat de la quasi-totalité des producteurs, les matériels agricoles utilisés par les producteurs sont rudimentaires et constitués des houes, des machettes, des charrues, ce qui les conditionne à la pratique d'une agriculture traditionnelle extensive qui se caractérise par le système de l'association culturale et par l'emploi d'un niveau faible d'intrants et surtout des semences améliorées. Les variétés utilisées sont généralement des variétés locales à faible rendement mais qui s'adaptent tout de même aux conditions agro écologiques et climatiques de la localité.

- **L'élevage**

La localité de Zina dispose des potentialités importantes favorables au développement des activités pastorales et halieutiques représentant un capital très important au côté des petits ruminants et la volaille. Le tableau ci-après présente les effectifs des principales espèces rencontrées dans la ville de Zina.

L'emprise territoriale de la commune est un vaste pâturage par excellence, avec son volume d'herbes vertes et son hydrographie. Ici le Yaéré est considéré comme le paradis des bergers. La transhumance étant pratiquée pendant la saison sèche, elle attire de nombreux troupeaux en provenance des départements voisins et des Républiques du Tchad, du Nigéria et du Niger.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

Le processus de décentralisation enclenché en Afrique depuis les années 90 a considérablement modifié la stratégie de développement dans plusieurs pays notamment le Cameroun ; ceci, en donnant la priorité à un type particulier de développement désigné sous le concept de **développement local**. La manifestation effective de cette mouvance a pu se faire ressentir à travers un certain nombre de dispositions législatives et réglementaires nouvellement introduites dans notre constitution et la promotion de certaines actions sur plusieurs plans (institutions, programmes et projets)

II.2.1. Cadre législatif et réglementaire de la décentralisation

La politique de décentralisation tel qu'observé aujourd'hui au Cameroun est consacré par la constitution et encadré par un arsenal juridique cohérent pouvant être regroupés comme suit :

- **Les lois**

- ❖ Loi n° 92-002 du 14 août 1992 fixant les conditions d'élection des conseillers municipaux. Modifiée et complétée par la loi n° 2006/010 du 29 décembre 2006 ;
- ❖ La loi du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972, consacre le statut d'Etat unitaire décentralisé de la république du Cameroun. Apportant ainsi une impulsion décisive au processus de décentralisation dans notre pays ;
- ❖ Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;
- ❖ Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- ❖ Loi n° 2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions ;
- ❖ Loi n° 2006/005 du 14 juillet 2006 fixant les conditions d'élection des sénateurs ;
- ❖ Loi n° 2006/004 du 14 juillet 2006 fixant le mode d'élection des conseillers régionaux ;
- ❖ Loi n° 2006/011 du 29 décembre 2006 portant création, organisation et fonctionnement d'élections Cameroun" (ELECAM) ;
- ❖ Loi N°2009/11 Du 10 Juillet 2009 Portant Régime Financier Des Collectivités Décentralisées ;
- ❖ Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale.

- **Les décrets**

- ❖ Décret No 2010/1735/PM du 01 juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des collectivités territoriales décentralisées.

- **Les arrêtés**

A côté de cette multitude de lois, il convient également de noter l'élaboration, d'une part par la primature et d'autre part par le ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, d'une ébauche de statut du personnel communal : Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24 août 2009 rendant exécutoire les tableaux-types des emplois communaux. Ainsi que la définition de la stratégie urbaine du gouvernement, qui tend à mettre en évidence et à renforcer le rôle des collectivités territoriales décentralisées dans la gestion urbaine, principalement dans les domaines du foncier et de l'urbanisme.

- **Les principes**

Par ailleurs, la décentralisation au Cameroun est régie par plusieurs principes au rang desquels :

- ❖ Le principe d'égalité : afin de rendre plus opérationnelle la décentralisation sur tout l'étendue du territoire, l'Etat transfère les mêmes compétences à toutes les collectivités locales de même catégorie ;
- ❖ Le principe de progressivité : la répartition des compétences doit tenir compte de la capacité des collectivités locales à les exercer.

II.2.2. Promotion du développement local

A côté des innovations législatives à travers l'amélioration constante du cadre juridique et réglementaire, la mission de promotion du développement local au Cameroun s'est également manifestée par des actions concrètes telles que : la création des organes de suivi de la décentralisation que sont le Conseil National de la Décentralisation (CND) et le Comité Interministériel des Services Locaux (CISL) ; la mise en œuvre des programmes d'appui à la décentralisation tels le Programme National de Développement Participatif (PNDP), Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local (PADDL),..., l'élaboration d'un système et d'un cadre de suivi du processus de la décentralisation, pour ne citer que celles-là. Au cœur de ce paysage institutionnel, il y a Le Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), le Ministère de la décentralisation et du développement local récemment créé et les ministères sectoriels, le Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention intercommunal (FEICOM), le Centre de Formation pour l'Administration Municipale (CEFAM), etc. Par ailleurs, nous pourrions aussi citer la multiplication des actions de la part des acteurs tels la société civile, les ONG nationales et internationales, les associations de base, les groupements d'intérêt économique, les groupements d'intérêts communautaires, les associations caritatives, les syndicats de communes tels que le CVUC (communes et villes unies du Cameroun) qui appuient également les collectivités locales dans la mise en œuvre de leurs politiques de développement. L'apport de ces composantes de la société dans le processus de décentralisation est incontournable et révèle une importance capitale. Leurs motivations sont diverses : certains cherchent à pallier les défaillances des services publics ; d'autres cherchent à aider les populations à s'organiser et à vivre dans un meilleur environnement ou encore à défendre des intérêts collectifs ; tandis que certains les entreprises en l'occurrence, recherchent légitimement un bénéfice financier.

Ainsi, dans un contexte de gouvernance où la gestion participative est prônée, différents mécanismes de participation plus effective tels que le mécanisme de contrôle citoyen de

l'action public « CCAP » doivent être mis en place ; afin de s'assurer que les actions de ces acteurs contribuent efficacement à la vie démocratique et servent davantage les intérêts de la collectivité.

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Afin d'analyser les services rendus par l'offre publique dans les secteurs cibles, il est important de faire un inventaire des infrastructures existants dans la Commune.

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Pour inventorier les infrastructures hydrauliques de la Commune de Zina, les données devront être collectées auprès de la Commune et du sectoriel. Le tableau suivant présente l'état de lieux dans la Commune de Zina.

Tableau 2. 1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
	Commune	MINEE	Commune	MINEE	Commune	MINEE	Commune	MINEE
Puits avec pompe à motricité humaine	43	-	32	-	2	-	2	-
Puits avec pompe électrique	0	-	0	-	0	-	0	-
Forages avec pompe à motricité humaine	252	-	233	-	150	-	150	-
Forage avec pompe électrique	0	-	0	-	0	-	0	-
Borne-fontaine	0	-	0	-	0	-	0	-
Source	0	-	0	-	0	-	0	-
Réseau d'adduction d'eau communal	0	-	0	-	0	-	0	-
Total	295	-	265	-	152	-	152	-

Source : Enquête CCAP2, ZINA 2022

Vu la population de la Commune de Zina et tenant compte du nombre de points d'eau fonctionnels, le tableau 2.1 ressort que les points d'eau existants couvrent le besoin en points d'eau de la Commune de Zina selon les normes édictées par le MINEE (soit 141 pour

35 206 habitants). Ce tableau montre aussi qu'il pourrait avoir un problème au niveau du système d'entretien et de pérennisation des points d'eau, qui se manifeste par l'absence de Comité de Gestion pour certains points d'eau et le dysfonctionnement de certains points qui pourraient être une conséquence de l'absence de COGES dans ces points d'eau. Cette situation pourrait être causée par la multitude des points d'eau construits dans la Commune de Zina. Ces données sont celle recueillis auprès du CCD de la Commune de Zina. Nous n'avons pas pu avoir les données auprès du sectoriel.

II.3.2 Secteur santé

L'état des lieux des infrastructures sanitaires ont été collectés auprès des services de district de santé de Kousseri et de Maga. Le tableau suivant recapitule l'inventaire des formations sanitaires de la Commune de Zina

Tableau 2. 2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelle de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	6	6	6	0	/	/	/	/	/
Centre Médical d'Arrondissement	0	0	0	0	/	/	/	/	/
Hôpital de district	0	0	0	0	/	/	/	/	/
Hôpital régional	0	0	0	0	/	/	/	/	/
Hôpital de référence	0	0	0	0	/	/	/	/	/
Formation sanitaire privée	0	0	0	0	/	/	/	/	/
Autres (à préciser) _____	0	0	0	0	/	/	/	/	/
Total	06	06	06						

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Compte tenu des normes sectorielles, le tableau 2.2 nous montre une faible couverture des formations sanitaires dans la Commune de Zina, soit normalement 08 formations sanitaires pour 35 206 habitants. Ce tableau présente aussi qu'il n'existe d'hôpital dans la Commune de Zina. En cas de maladies graves, les ménages devraient se déplacer vers les Communes de Maga ou de Logone Birni ou de Kousseri. Etant donné la distance et l'état de la routes, cette situation est

un problème très important. Sans oublier les centres de santé de la Commune de Zina dépendent de deux (02) services de district de santé éloignés de la Commune de Zina. On note l'abandon des centres de santé à eux-mêmes par les élus locaux car aucun accompagnement n'est mis en place par la Commune de Zina.

II.3.3 Secteur de l'éducation

Les informations sur l'inventaire des établissements scolaires ont été collectées auprès de l'inspecteur d'arrondissement de l'éducation de base pour le primaire et la maternelle, et auprès du délégué départemental des enseignements secondaires.

Tableau 2. 3 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	01	01	00	01	01
	Privé laïc	/	/	/	/	/
	Privé confessionnel	/	/	/	/	/
	Ecole de parents	/	/	/	/	/
Primaire	Public	48	35	01	05	15
	Privé laïc		/	/	/	/
	Privé confessionnel		/	/	/	/
	Ecole de parents		04	0	0	0
Secondaire 1 ^{er} cycle	Public	/	/	/	/	/
	Privé laïc	/	/	/	/	/
	Privé confessionnel	/	/	/	/	/
	Ecole de parents					
Secondaire 2 ^{ème} cycle	Public	01	02	00	01	02
	Privé laïc	01	02	00	01	0
	Privé confessionnel	01	02	00	01	0
	Ecole de parents	/	/	/	/	/
Total						

Source : Enquête CCAP2, ZINA 2022

D'après le tableau ci-dessus, les établissements d'enseignement primaires de la Commune de Zina ne couvrent le besoin en écoles car la carte scolaire prévoit 48 écoles primaires mais il existe que 35 écoles publiques et 04 écoles de parents. Ce tableau nous présente aussi une insuffisance criarde de salles de classe car seuls 09 établissements scolaires sur 52 ont au moins

une salle de classe construite en matériaux définitifs. On note aussi le dysfonctionnement des des APEE car 17 APEE sur 38 sont effectivement fonctionnelles.

II.3.4 Secteur des services communaux

Les informations sur les services communaux ont été collectées auprès de la Commune de Zina.

Le tableau suivant présente l'inventaire des services communaux.

Tableau 2. 4 : Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	06 mois
Délivrance des documents d'urbanisme	Non	/
Aménagement des voiries	Oui	/
Gestion des déchets / Assainissement	Oui	/
Légalisation des documents	Oui	01 jour
Authentification des documents	Oui	01 jour
Hygiène et salubrité	Oui	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Oui	
Aménagement des aires de jeux	Oui	
Eclairage public	Oui	
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Oui	
Autres (à préciser) _____		

Source : Enquête CCAP2, ZINA 2022

D'après le tableau ci-dessus, la Commune affirme délivrer les actes de naissance dans un délai fixe et connu de 6 mois et 01 jour pour la légalisation des documents, l'aménagement des voiries et l'authentification des documents à un délai fixé à 24 heures. Les autres services fournis par la commune sont la gestion des déchets / assainissement, l'hygiène et salubrité, l'éclairage public, assistance et appuis aux personnes socialement vulnérables. On note qu'aucun délai n'a été fixé les services tels que l'aménagement des voiries et la gestion des déchets / assainissement, ce qui ne permet pas d'évaluer les performances de ces services pouvant entrainer un laxisme dans les services rendus. Dans la même logique, il est surprenant de

commencer la procédure d'obtention d'un acte de naissance et l'obtenir réellement 06 mois plus tard.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

L'objectif de ce chapitre est de restituer les principaux résultats de l'enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services rendus par la Commune de Zina en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

Cette enquête est orientée essentiellement vers les ménages et une attention particulière est portée sur l'âge et le sexe des répondants. Une telle précision permet de prendre en compte les aspects de genre dans l'appréciation des réponses collectées d'une part, et la formulation des améliorations à suggérer d'autre part. Les principaux résultats s'articulent en cinq sections à savoir : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, les services de santé, les services de l'éducation de base et des enseignements secondaires et enfin la fourniture des services communaux.

III.1 Description de la population enquêtée

Cette section vise à présenter les principales caractéristiques des ménages échantillonnés dans le cadre de l'enquête ScoreCard. En effet, les ménages constituent la principale cible de l'enquête selon qu'ils résident en milieu urbain ou rural. Cette enquête a également pour but de mettre en évidence quelques caractéristiques socio – démographiques telles que l'âge et le sexe du chef de ménage.

En plus des chefs de ménage qui sont les principaux répondants de l'enquête, d'autres personnes ayant des liens de parenté avec les chefs de ménages ont été enquêtés (tableau 3.1).

Tableau 3. 1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage						Total
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	
Strate de résidence	Urbaine	92,90	0,00	0,00	7,10	0,00	0,00	100,00
	Rurale	67,60	14,70	6,70	4,00	6,40	0,70	100,00
	Total	68,70	14,10	6,40	4,20	6,10	0,60	100,00

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

D'après la figure 3.1, la majorité des répondants sont des chefs de ménages. En effet, 68,7% de répondants sont des chefs de ménage et 14,1% sont les fils/fille du chef de ménage ou de son/sa

conjoint (e). Sur les 68,2% identifiées comme chef de ménage, 92,9% sont en zone urbaine et 67,6% sont en zone rurale. Cette situation nous permet d'avoir une appréciation assez correcte des réponses apportées.

Tableau 3. 2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

		Sexe de l'enquête								
		Masculin			Féminin			Total		
		Strate de résidence			Strate de résidence			Strate de résidence		
		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Groupe d'âges du répondant	Moins de 20 ans	0,00	1,80	1,70	0,00	14,10	13,40	0,00	5,00	4,80
	[20 - 35[	20,00	37,10	36,40	25,00	41,00	40,20	21,40	38,10	37,40
	[35 - 50[	60,00	36,70	37,70	25,00	14,10	14,60	50,00	30,80	31,60
	Plus de 50 ans	20,00	24,40	24,20	50,00	30,80	31,70	28,60	26,10	26,20
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

L'analyse de la répartition des répondants selon le groupe d'âge (tableau 3.2), montre que la majorité des répondants sont des personnes âgées. En effet, 37,4% des répondants ont un âge compris entre 20 à 35 ans, 31,6% ont entre 35 et 50 ans et 26,2% ont entre ont plus de 50 ans. Sur les 37,4% des répondants qui ont un âge compris entre 20 à 35 ans, 36,4% sont des hommes et 40,2% sont des femmes, illustrées dans le tableau ci-dessus, il se dégage donc ce tableau que nous avons eu moins de répondant de moins de 20 ans ce qui montre que les répondants étaient matures et que les réponses apportées étaient tout autant aussi

III.2 Approvisionnement en eau potable

Le secteur d'approvisionnement en eau potable est un secteur indispensable pour les ménages. Il est donc important d'évaluer la perception des ménages dans ce secteur en fonction des différentes caractéristiques.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

La Commune de Zina possède plusieurs types de points d'eau, ainsi il est important de savoir les points d'eau disponible auprès des ménages. Le tableau suivant présente la proportion des types de points d'eau disponibles dans les villages/quartiers.

Tableau 3. 3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forages avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable	Mayo	Autre
Strate de résidence	Urbaine	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Rurale	38,80	0,00	1,30	54,50	0,70	0,00	1,30	0,70	0,30	0,00	8,00	18,40
	Total	37,10	0,00	1,30	56,50	0,60	0,00	1,30	0,60	0,30	0,00	7,70	17,60

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.3 présente la Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence. Le forage avec pompe à motricité humaine est le point d'eau le plus rencontré par les ménages de la Commune de Zina en zone urbaine et en zone rurale, et les puits avec pompe à motricité humaine sont uniquement rencontrés en zone rurale, cela s'explique par le fait qu'en zone urbaine les puits sont le plus creuser par des particuliers et après ceux-ci pose la pompe au déçu de ce puits.

Tableau 3. 4 : Utilisation d'une source d'eau publique

		Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	Principale source d'approvisionnement en eau					
			Puits avec pompe à moticité humaine	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Puits à ciel ouvert	Mayo	Total
Strate de résidence	Urbaine	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
	Rurale	93,00	42,80	0,40	51,10	1,40	4,30	100,00
	Total	93,30	40,80	0,30	53,40	1,40	4,10	100,00

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.4 donne la situation de l'utilisation de la source d'eau publique. Il en ressort que tous les ménages en zone urbaine s'approvisionnement aux sources d'eau publique qui sont les forages équipés de pompe à motricité humaine, tandis que dans le milieu rural 7 ménages sur 100 s'approvisionnent aux sources d'eau privées. Pour les 93% des ménages s'approvisionnant aux sources d'eau publiques, 5,70% des ménages consomment de l'eau de qualité douteuse. Cela pourrait être dû à l'indisponibilité des points d'eau potable dans leurs localités de résidence car ils consomment l'eau des puits à ciel ouvert et des mayos.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la Commune de Zina

Dans cette partie du rapport nous analysons l'accès aux points d'eau, la disponibilité et l'utilisation des points d'eau. Cette présentation sera assortie d'un bref commentaire sur les données des ménages concernant le secteur hydraulique dans la Commune de Zina.

Tableau 3. 5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

		Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée
Strate de résidence	Urbaine	85,70	92,90
	Rurale	73,60	90,00
	Total	74,10	90,10

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau ci-dessous nous donne la situation de la disponibilité au cours de l'année et l'utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée. Il en ressort qu'en zone urbaine dans la commune de Zina, 85,7% de ménages ont déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année contre 73,6% en zone rurale. Pourtant 92,9% des ménages en zone urbaine déclarent qu'ils ont accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée. Et cette disponibilité est à 50,2% les pompe à motricité humaines en zone rurale et de 52,5% en zone urbaine, comme nous le montre le tableau ci-dessous

Tableau 3. 6 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

		Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée					
		Puits avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Puits à ciel ouvert	Mayo	Total
Strate de résidence	Urbaine	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
	Rurale	43,90	0,40	50,20	1,50	4,10	100,00
	Total	41,80	0,40	52,50	1,40	3,90	100,00

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Les ménages de la commune de Zina déclarent que la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau en zone urbaine est de 44,4% et en zone rurale de 40%.

Tableau 3. 7 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

		Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau			
			Une fois	Deux fois	Trois fois	Total
Strate de résidence	Urbaine	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
	Rurale	44,40	44,40	11,10	44,40	100,00
	Total	40,00	40,00	20,00	40,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.7 présente la Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages. 44,4% des ménages ont une fréquence d'approvisionnement de trois fois par jour en zone urbaine et 40% en zone rurale.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la Commune de Zina

Le tableau 3.8 donne la proportion de ménages dont la principale source d'approvisionnement en eau a été en panne au cours des 06 derniers mois.

Tableau 3. 8 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé et Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois

		Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					
			Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total
Strate de résidence	Urbaine	57,10	12,50	25,00	62,50	0,00	0,00	100,00
	Rurale	51,10	21,10	54,20	19,00	4,20	1,40	100,00
	Total	51,40	20,70	52,70	21,30	4,00	1,30	100,00

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.8 donne Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois en zone urbaine, 57,1% déclarent que leur principale source d'approvisionnement est déjà au moins tombée en panne une fois. La répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau est de moins de d'une semaine pour 12,5% des ménages de la zone urbaine et 62,5% des ménages déclarent que la panne à fait entre un mois exclu et trois mois. Différents acteurs interviennent dans la maintenance de ces pannes, et le principal acteur de remise en état de ces points d'eau est le comité de gestion des points d'eau comme nous le montre le tableau 3.8 ci-dessous.

Tableau 3. 9 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

		Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						
		Commune	Etat	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	CAMWATER / CDE	Autres partenaires
Strate de résidence	Urbaine	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	21,40
	Rurale	5,80	0,40	1,40	23,40	12,90	0,00	17,30
	Total	5,50	0,30	1,40	24,70	12,30	0,00	17,50

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.9 ressort que dans le milieu urbain, selon les ménages, les acteurs de remise en service des points d'eau sont les comités de gestion, qui le font pour 01 point d'eau sur 02, et les autres partenaires de développement de la Commune de Zina. On note aussi que le principal acteur de remise en service des points d'eau est le Comité de gestion. Ainsi, il est intéressant de connaître les différents intervenants impliqués dans la gestion, l'entretien et la maintenance

des points d'eau utilisés. Dans ce sens le tableau suivant présente la perception des ménages sur les différents intervenants.

Tableau 3. 10 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

		Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
		COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres
Strate de résidence	Urbaine	85,70	0,00	0,00	21,40	35,70
	Rurale	13,30	11,20	0,00	94,20	3,60
	Total	16,80	10,60	0,00	90,80	5,10

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.10 présente les différents intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du point d'eau principal, il en ressort que les ménages sont les plus impliqués dans la gestion, l'entretien et la maintenance des points d'eau. Leur implication que ce soit dans le milieu urbain que rural est soit de manière indirecte à travers le Comité de gestion ou soit de manière directe par les communautés. Cette dernière doit être dû au faible dynamisme du Comité de gestion. Ce faible dynamisme du COGES pourrait être causé par la mobilisation financière. Le tableau ci-dessous présente la Proportion de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES, du Montant moyen annuel de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES et de la Proportion de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES.

Tableau 3. 11 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

		Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen annuel de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES					
					Semaine	Mois	Trimestre	Semestre	Année	Total
Strate de résidence	Urbaine	71,40	814260,00	0,00	20,00	40,00	10,00	10,00	20,00	100,00
	Rurale	3,20	14022,20	11,10	44,40	55,60	0,00	0,00	0,00	100,00
	Total	6,50	435200,00	5,30	31,60	47,40	5,30	5,30	10,50	100,00

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.11 permet d'analyser les différentes variables présentées ci-dessus, de cela, il en ressort que 71,4% des ménages en zone urbaine dans la commune de Zina déclarent contribué financièrement pour le fonctionnement du COGES, et cette cotisation annuelle est d'en moyenne 814260 FCFA. La fréquence des cotisations va d'une semaine à un an. On note aussi qu'il y a un problème criard de mobilisation des contributions financières surtout dans le milieu rural.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la Commune de Zina

Le tableau ci-dessous donne la situation de l'accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Tableau 3. 12 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

		Distance moyenne (en m) du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d' eau	Moyen (en minutes) d' attente au point d' eau	Nombre moyen de personnes qu' un ménage à l' habitude de trouver à ce point d' eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau					
						Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais	Total
Strate de résidence	Urbaine	271,40	7,60	13,80	12,90	0,00	0,00	64,30	35,70	0,00	100,00
	Rurale	7365,90	8,50	11,60	13,90	7,60	42,40	32,70	14,70	2,50	100,00
	Total	7025,80	8,50	11,70	13,90	7,20	40,40	34,20	15,80	2,40	100,00

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

A la lecture de ce tableau, le constat est que les points d'eau sont, en moyenne, assez éloignés des lieux de résidence, bien qu'il existe une multitude de points d'eau dans la Commune de Zina. Cela pourrait être causé par la mauvaise répartition des points d'eau car il est plus facile de voir un village rempli de forages plus que le besoin tandis qu'il existe un village n'ayant aucun point d'eau en son sein. Ce qui entraîne de longues marches pour certains ménages dont un temps moyen de 8,50 minutes. Ainsi, vu cette situation, plus de 50% des ménages estiment que le service n'est pas bon. Car elle entraîne des pertes de temps considérables. Mais aussi les points d'eau pourraient avoir des caractéristiques qui permettent aux ménages de juger la qualité de l'eau, comme le tableau 3.13 le montre.

Tableau 3. 13 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

		Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l'eau de la principale source d'approvisionnement en eau		
		A une d'odeur	A un goût	A une couleur
Strate de résidence	Urbaine	28,60	14,30	14,30
	Rurale	46,00	45,00	47,80
	Total	45,20	43,50	46,20

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

De ce tableau, nous pouvons lire que 28% des ménages interrogés en zone urbaine déclarent que l'eau de leur principale source d'approvisionnement à une odeur et 46% en zone rurale. Il se dégage aussi de ce tableau que plusieurs ménages de la zone de rurale trouvent que l'eau de leurs principales sources d'approvisionnement en eau n'est pas potable car 46% déclarent

qu'elle a une odeur, 45% qu'elle a un goût et 47,8% qu'elle a une couleur. Cette situation démontre qu'à certains points d'eau nous n'avons de l'eau de bonne qualité car elle a soit un gout, soit une odeur, soit une couleur. Ces caractéristiques qui sont contraire à celles d'une bonne eau.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Après les différentes phases de question sur le service de l'approvisionnement en eau, entre autres l'utilisation des points d'eau dans la commune, l'accessibilité des points d'eau dans la commune, l'entretien et la maintenance de ces points d'eau et la caractérisation des points d'eau de la commune, cette partie traite de la satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune de Zina.

L'analyse de la satisfaction des ménages passe par l'identification du pourcentage des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois, les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous

Tableau 3. 14 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	
Strate de résidence	Urbaine	7,10
	Rurale	20,10
	Total	19,50

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.14 montre la proportion des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois. Il en ressort que la demande est assez faible car en zone urbaine, seulement 7,1% des ménages ont exprimé un besoin et 20,1% en zone rurale. Le tableau qui suit présente vers qui s'est tourné le besoin des ménages.

Tableau 3. 15 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :										Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Maire (Commune)	Etat (Sectoriels)	Une élite	Le comité de gestion du point d' eau	Chef de village/quartier	Autorités administratives	CAMWATER / CDE	Autres partenaires	
Strate de résidence	Urbaine	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00
	Rurale	85,00	16,70	13,30	0,00	8,30	33,30	0,00	13,30	5,00
	Total	85,20	16,40	13,10	0,00	8,20	34,40	0,00	13,10	4,90

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.15 présente la situation des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau et la satisfaction de ce besoin. Il en ressort de la que la majorité des ménages de la commune qui ont exprimé un besoin en eau ont adressé leur demande à la Mairie 85%, en zone rurale comme en zone urbaine. Les besoins exprimés s’orientent aussi aux autorités administratives, 33,3% en zone urbaine et 34,4 en zone rurale. Sur ce pourcentage de besoin exprimer, 5% en zone urbaine et 4,9% en zone rurale ont eu satisfaction.

Tableau 3. 16 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l’intervalle du temps mis de satisfaction

		Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau		
			Moins d’un mois	Entre un mois et trois mois	Total
Strate de résidence	Rurale	0,70	66,70	33,30	100,00
	Total	0,70	66,70	33,30	100,00

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.16 montre que les ménages ayant exprimé un besoin et dont le besoin a été satisfait, déclarent qu’ils auraient eu une réponse en moins d’un mois et pour la satisfaction du besoin entre un mois et trois mois. Cela traduit une rapide réaction à la réalisation des besoins exprimés choisis.

Tableau 3. 17 : Non satisfaction de l’approvisionnement en eau potable

		Proportion (%) des ménages non satisfaits de l’approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
			Eloignement du point d’ eau	Mauvaise qualité de l’ eau	Insuffisance des points d’ approvisi onnement en eau	Mauvaise gestion du point d’ eau	Défaut/Lente ur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l’ approvisi onnement en	Autres à préciser
Strate de résidence	Urbaine	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Rurale	77,30	23,80	25,50	30,30	15,20	20,80	5,60	7,80
	Total	78,30	22,40	24,10	28,60	14,30	19,60	5,30	7,30

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.17 donne la proportion des ménages non satisfaits de l’approvisionnement en eau potable et les raisons de cette insatisfaction. Ce tableau montre que la majorité des ménages de la Commune de Zina soit 78,3% sont insatisfaits de l’approvisionnement en eau potable dans la commune de Zina, les raisons principales de l’insatisfaction des ménages du milieu rural sont tout d’abord l’insuffisance des points d’approvisionnement en eau dont 30,30% des ménages ont exprimés, ensuite la mauvaise qualité de l’eau, l’éloignement des points d’eau, le Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne, la mauvaise gestion des points d’eau, ... Etant donné le nombre de points d’eau construits et des différentes raisons exprimées de la non satisfaction des ménages, nous avons 02 principaux problèmes dans le secteur d’approvisionnement en eau dans la Commune de Zina à savoir la mauvaise répartition des points d’eau et la défaillance du système de gestion (gestion, entretien, pérennisation) de ces

points d'eau. Pour pallier à cette situation, les ménages ont proposé des actions qui se retrouvent dans le tableau suivant.

Tableau 3. 18 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

	Proportion (%) des ménages pouvant s’engager dans l’amélioration du service rendu par l’approvisionnement en eau potable à travers :											
	Points d’eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d’eau						Amélioration de la qualité de l’eau		Autre(s) attente(s) à préciser
	Contribution pour la construction d’ un point d’ eau supplémentaire	Donation du site de construction d’ un point d’ eau	Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	Redynamisation/mise en place du COGES	Quelles sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s’ engager en vue de l’ amélioration de l... : Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d’ eau	Encouragement à l’ intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes rendus sur la gestion du point d’ eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l’ artisan réparateur chargé de la maintenance du point d’ eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l’ eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d’ insalubrité impactant la qualité de l...		
Strate de résidence	Urbaine	,0	,0	42,9	71,4	21,4	28,6	7,1	21,4	14,3	14,3	14,3
	Rurale	36,5	38,8	49,5	38,8	22,4	12,0	6,4	11,4	13,0	10,4	12,4
	Total	34,8	37,1	49,2	40,3	22,4	12,8	6,4	11,8	13,1	10,5	12,5

Source : Enquête CCAP2, ZINA 2022

Le tableau 3.18 présente les actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable et la proportion des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence. Il se dégage de ce tableau que les ménages des zones urbaine et rurale sont prêts à plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..) pour améliorer le service rendu dans l'approvisionnement en eau potable 49,5% en zone urbaine et 49,2% en zone rurale. Pour améliorer toujours le service d'approvisionnement en eau, ces ménages sont aussi prêts à Redynamisation/mise en place du COGES, 38,8% en zone urbaine et 40,3% en zone rurale.

III.3 Services de santé

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

Le tableau 3.19 suivant nous donne la répartition dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et la principale formation sanitaire publique que les ménages fréquentent pour obtenir des soins de santé.

Tableau 3. 19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence et Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ?			Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge	
		CS/CSI	Hôpital/CMA	Total	Publique	Total
Strate de résidence	Urbaine	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
	Rurale	99,30	0,70	100,00	100,00	100,00
	Total	99,40	0,60	100,00	100,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

De ce tableau, il se dégage que tous les ménages de la commune de Zina en zone urbaine comme en zone rurale ne fréquentent que les formations sanitaires publique. Cela s'explique du fait qu'il y'a pas de formation sanitaire privée dans la Commune, et comme principale formation publique fréquenté 99,3% en zone urbaine et 99,4% en zone rurale fréquentent les CS/CSI car elles sont les seules formations sanitaires dans la Commune. Le tableau suivant présente l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 3. 20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne (en m) d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
		Oui	Non	Total		
Strate de résidence	Urbaine	92,90	7,10	100,00	520,00	12,40
	Rurale	60,20	39,80	100,00	10152,10	310,60
	Total	61,70	38,30	100,00	9721,30	297,30

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.20 présente l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins, la distance moyenne (en m) d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins et le temps (en minutes) moyen mis

pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. Les ménages de la commune de Zina mettent en zone urbaine 310,6 minutes en moyenne pour se rendre à leur formation sanitaire principale et pour cela, ils parcourent une distance en moyenne de 10152,1 mètres pour se rendre à cette formation sanitaire. 60,2% des ménages déclarent être à proximité de leur principale formation sanitaire publique fréquentée. Tandis que pour les ménages en milieu urbain, il leur faudrait en moyenne 12,40 minutes pour atteindre la principale formation sanitaire, car elle se trouve en moyenne à 520 mètres des ménages, et pour plus neuf (09) ménages sur dix (10) cette formation sanitaire serait proche de leurs résidences. Cela traduirait une insuffisance de formation sanitaire dans le milieu rural ou d'un faible plateau technique pour les formations sanitaires les plus proches amenant les ménages à aller dans les formations sanitaires éloignées mais ayant un plateau technique passable.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Le plateau technique d'une formation sanitaire prend en compte le petit matériel disponible dans la formation sanitaire. Ainsi le tableau suivant présente les caractéristiques du petit matériel disponible dans les formations sanitaires.

Tableau 3. 21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
		Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensionnètre	Balance	Gants	Autres à préciser
Strate de	Urbaine	100,00	92,90	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	0,00
	Rurale	74,60	74,60	73,90	74,60	73,90	71,90	68,90	59,50	51,80	33,40
	Total	75,70	75,40	75,10	75,70	75,10	73,20	70,30	61,30	54,00	31,90

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau ci-dessus donne les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. Il s'en dégage que la majorité des formations sanitaires de la commune de Zina ont le petit matériel disponible dans leur centre. Car 74,6% des ménages de la zone urbaine déclarent avoir vu des ciseaux et 75,7% en zone rurale. Cela traduirait que dans le milieu urbain toutes les caractéristiques du petit matériel sont disponibles chaque fois que les ménages y vont dans ces formations sanitaires, tandis que dans le milieu rural certaines caractéristiques étaient absentes lors du passage de

certaines ménages dans ces formations. Ainsi il est donc important de revoir l'approvisionnement en petit matériel dans les formations sanitaires du milieu rural. Cette situation pourrait avoir un impact sur le coût de paiement pour l'obtention des soins de santé dans les formations sanitaires.

Tableau 3. 22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence		Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
					Bon	Passable	Mauvais	Total
Strate de résidence	Urbaine	500,00	14,30	0,00	7,10	92,90	0,00	100,0
	Rurale	611,70	33,40	17,10	36,80	55,50	7,70	100,0
	Total	606,70	32,60	16,30	35,50	57,20	7,30	100,0

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.22 présente la situation des paiements des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant. Il en ressort que le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée est de 606,7 franc CFA en zone rurale et de 611,7 francs en zone urbaine. On note aussi que certains ménages déclarent avoir des frais qui ne sont pas autorisés aux personnels de santé afin d'obtenir des soins de santé, ce qui est un gros problème. Il est important de signaler que pour la majorité des ménages soit 92,30% l'accueil du personnel est au moins passable.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Dans le secteur de financement des soins dans les formations sanitaires, la situation de la disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.

Tableau 3. 23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Strate de résidence	Urbaine	100,0	92,9
	Rurale	75,3	71,6
	Total	76,4	72,5

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.23 donne la situation de la disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins. Il se dégage de ce tableau que la proportion des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles est assez élevé et que les médicaments dans les formations sanitaires sont toujours disponibles, car 75,3% des ménages en zones urbaine et 76,4% en zone rurale déclarent que les médicaments étaient toujours disponibles. Selon les ménages de la Commune de Zina, la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée.

Tableau 3. 24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
Milieu de résidence			Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité des équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l' accès aux soins de	Autres (à préciser)
Strate de résidence	Urbain	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Rurale	33,77	61,40	46,50	26,70	69,30	8,90	66,30	29,70	40,60	3,00	8,90
	Total	32,26	61,40	46,50	26,70	69,30	8,90	66,30	29,70	40,60	3,00	8,90

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.24 présente la proportion des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins et les raisons de cette insatisfaction. La lecture de ce tableau montre que le personnel sanitaire de la Commune de Zina pourrait ne pas être pas assez qualifié car 69,3% des ménages non satisfait du service de santé offert déclarent que c'est dû à la mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire. 66,3%, déclarent comme raison d'insatisfaction l'insuffisance de médicament et 61,40% pour l'éloignement des formations sanitaires. Ainsi on note dans le milieu urbain tous les ménages sont satisfaits de l'offre publique des services sanitaires par contre pour le milieu rural plus d'un tiers des ménages sont insatisfaits à cause de la mauvaise qualité du personnel de santé, du faible ravitaillement en médicaments dans les formations sanitaires de leurs localités et à l'insuffisances des formations sanitaires et des équipements. A la suite de ce constat, les ménages ont proposé des actions qu'ils pourraient faire pour consolider les acquis (milieu urbain) et améliorer le niveau de l'offre de soins de santé (milieu rural), comme le présente le tableau suivant.

**Tableau 3. 25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ;
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence**

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :												Autres à préciser
		Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé		
		Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	Quelle sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la q... :: Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Quelle sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la q... :: Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	L'accueil et la prise en charge des patients	La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Strate de résidence	Urbaine	32,80	52,50	44,80	39,50	22,40	11,70	13,00	15,70	8,40	2,00	11,40	6,40	13,70
	Rurale	31,30	53,70	44,70	39,60	22,00	11,80	13,40	16,00	8,90	2,60	11,80	6,40	13,40
	Total	0,00	78,60	42,90	42,90	14,30	14,30	21,40	21,40	21,40	14,30	21,40	7,10	7,10

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.25 présente les actions que les ménages de la commune sont prêts à mettre en œuvre en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé et la proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence. Il en ressort que les ménages de la commune de Zina sont prêts à rédiger des plaidoyers auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires, 52,5% en zone urbaine et 53,7% en zone rurale. Cela montre la volonté de l'implication des ménages de la commune dans l'amélioration des services rendu.

III.4 Services de l'éducation

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Tableau 3. 26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Cycle d'enseignement													
		Maternel		Primaire		Secondaire 1er cycle		Secondaire 2ème cycle		Autre			Total		
		Dans quel ordre d'enseignement fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente			Dans quel ordre d'enseignement fréquente		
		Public	Total	Public	Total	Public	Total	Public	Total	Public	Privé Laïc	Total	Public	Privé Laïc	Total
Strate de résidence	Urbaine	100	100	100	100	100	100	100	100	0	0	0	100	0	100
	Rurale	100	100	100	100	100	100	100	100	36,36	63,63	100	98,40	1,59	100
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	36,36	63,63	100	98,46	1,53	100

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau ci-dessus donne le Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence. A la lecture de ce tableau, il en ressort que l'ordre d'enseignement le plus fréquenté dans la commune de Zina est le public et cela s'observe au niveau de tous les cycles d'enseignement et également au niveau du milieu de résidence. Cette situation s'explique de la non présence des établissements privés dans la Commune.

Tableau 3. 27 Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire				
Milieu de résidence		Raisons de préférence du privé au public		
		Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Strate de résidence	Rurale	85,71	85,71	100
	Total	85,714	85,71	100

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.27 présente les raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire. Il s'avère que la majorité des ménages de la commune fréquentant les établissements privés le font à cause de l'éloignement des établissements public, du coût élevé de la scolarité et de la qualité de l'éducation.

Tableau 3. 28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage		Existence d'un établissement scolaire public			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
					Oui	Non	Total
		Strate de résidence					
		Urbaine	Rurale	Total			
Cycle	Maternel	57,14	7,35	9,58	86,66	13,33	100
	Primaire	64,28	39,13	40,25	76,98	23,01	100
	Secondaire	64,28	9,36	11,82	54,05	45,94	100
	Formation professionnelle	0	0,33	0,31	100	0	100
	Total	46,42	14,04	15,49	74,22	25,77	100

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Le tableau ci-dessus donne la répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public. La lecture du tableau montre qu'il existe plus d'établissement public en zone urbaine qu'en zone rurale, en effet 57,14% des ménages en zone urbaine déclarent qu'il existe une école maternelle dans leur zone par contre 7,35% des ménages en zone rurale déclarent l'existence d'une école maternelle.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

Tableau 3. 29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pied pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible		Strate de résidence					
		Urbaine		Rurale		Total	
		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
Cycle	Maternel	21,42	0,71	13,11	0,28	13,48	0,30
	Primaire	925,14	6,5	3450,2	9,42	3337,33	9,29
	Secondaire	217,85	1,57	3512,05	7,13	3364,70	6,88
	Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0
	Total	291,10	2,19	1743,86	4,21	1678,88	4,12

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

A la lecture du tableau 3.29, il en ressort que les établissements ne sont pas assez loin des ménages car par rapport à la distance moyenne parcourue par les ménages de Zina pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté pour tout cycle confondu, 1678,88 m est la distance moyenne parcouru pour se rendre dans leur établissement scolaire et le temps moyen mis pour ce parcours est de 4,12 min.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Le tableau 3.30 présente la proportion des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement. Il se dégage de ce tableau que les établissements publics fréquenté n'ont pas toujours de cycle complet, n'ont pas toujours de salle de classe par niveau, que la disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves est faible et que la distribution de livre scolaire est tout aussi faible.

Tableau 3. 30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

		Strate de résidence											
		Urbaine				Rurale				Total			
		A un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	A un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	A un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
Cycle disponible													
Cycle	Maternel	0	0	7,14	7,14	2,67	2,67	1,67	1,67	2,55	2,55	1,91	1,91
	Primaire	14,28	50	50	28,57	35,45	14,04	21,73	22,07	34,50	15,65	23,00	22,36
	Secondaire	14,28	21,42	21,42	0	6,3	6,35	6,35	0	6,70	7,02	7,02	0
	Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	7,14	17,85	19,64	8,92	11,12	5,76	7,44	5,93	10,94	6,30	7,98	6,07

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.31 donne le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle.

Tableau 3. 31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle disponible		Nombre moyen	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
			Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Cycle	Maternel	38,33	77,77	22,22	0	100
	Primaire	42,82	55,47	32,19	12,32	100
	Secondaire	36,70	66,66	29,62	3,70	100
	Formation professionnelle	0	0	0	0	0
	Total	41,69	58,24	31,31	10,43	100

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

La lecture de ce tableau montre que le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement est de 41,69 élèves et que par rapport à la répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe, la majorité d'enseignants sont régulier en salle de classe car 58,24% de ménages déclarent que les enseignants sont réguliers dans les salles de classe.

Tableau 3. 32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Cycle disponible		Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE
Cycle	Maternel	0,319
	Primaire	7,98
	Secondaire	1,91
	Formation professionnelle	0
	Total	2,55

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.32 donne la proportion des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE. Il

s'en dégage que les ménages de la commune de Zina participent activement au réunion d'APEE de leur établissement, car plus de 93% des ménages, d'après le tableau 3.32, participent aux réunions d'APEE. Selon les ménages ne participant aux réunions d'APEE, plusieurs raisons explique leur non-participation, parmi les lesquelles, 16,55% des ménages déclarent que les réunions d'APEE ne servent qu'à informer et non d'échanger et 6,25 % des ménages déclarent que s'est à cause du non-respect des horaires des réunions. (Tableau 3.33)

Tableau 3. 33 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Cycle disponible		Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
		Non-respect des horaires	Durée	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres (à préciser)
Cycle	Maternel	0	0	100	0	0
	Primaire	8	4	16	4	76
	Secondaire	0	0	16,66	16,66	83,33
	Total	6,25	3,125	18,75	6,25	75

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Le tableau 3.33 présente la Proportion dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence et la proportion des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE. Il s'en dégage que les raisons de non-participation des parents aux réunions de L'APEE sont que ces réunions servent plus d'information que d'échange, en effet 18,75% au secondaire qui ne participent pas aux réunions ont évoqué cette raison.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Tableau 3. 34 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle disponible	Dépense moyenne (FCFA)	Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé	Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en
------------------	------------------------	---	---

		Quel est le Montant de l'inscription	Quel est le Montant de l'APEE	Quel est le Montant total des autres frais	Elevé	Raisnable	Faible	plus des frais exigibles d'éducation
Cycle	Maternel	6388,88	611,11	889,33	22,22	55,55	22,22	0,31
	Primaire	229,45	1798,63	421,22	32,87	62,32	4,79	1,59
	Secondaire	6455,55	6488,88	1162,96	40,74	55,55	3,70	0,95
	Formation professionnelle	.	.	.	0	0	0	0
	Total	1457,69	2435,71	554,41	33,51	60,98	5,49	0,71

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

D'après le tableau ci-dessus les ménages ont affirmé pour tous les cycles confondus qu'ils dépensent 1457, 69 FCFA pour l'inscription, pour l'APEE 2 435, 71 FCFA et pour les autres frais ils affirment dépenser 376,9. Parmi ces ménages 33,51% trouvent que le montant payé est élevé et pour 60,98% des ménages ce montant est raisonnable. 5,49% des ménages affirment payer autre chose en plus des frais exigibles d'éducation pour le cycle primaire.

D'après le tableau III.32, pour la réfection des ouvrages endommagés 9,10% des ménages déclarent que pour tous les cycles confondu ménages que c'est l'APEE qui est l'acteur qui s'en occupe.

Tableau 3. 35 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle disponible		Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
		L' APEE	Le Maire (Commune)	Une organisation du village	Le MINEDUB/M INESEC/MIN EFOP	Les Elites	Autres partenaires (à préciser)
Cycle	Maternel	1,91	0,63	0	0	0	0,31
	Primaire	29,39	18,84	2,87	9,58	1,91	5,11
	Secondaire	6,38	4,15	1,27	2,55	1,59	0
	Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0
	Total	9,42	5,91	1,03	3,03	0,87	1,35

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

D'après le tableau ci-dessus 5,40% des ménages répondant affirment qu'en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ils sont prêts à faire un suivi rapproché des relations parents/enseignants.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Tableau 3. 36 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle disponible		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation
Cycle	Maternel	0,31
	Primaire	16,93
	Secondaire	1,59
	Formation professionnelle	0
	Total	4,71

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

D'après le tableau ci-dessous pour le cycle primaire 73,58% des ménages sont non satisfaits des services d'éducation à cause de l'insuffisance de salle de classe, et 60% au secondaire à cause de l'éloignement de l'établissement et de l'insuffisance d'équipement, à la maternelle, 71,18% sont insatisfait à cause de l'insuffisance de salle de classe.

Tableau 3. 37 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle disponible		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :										
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité	Ponctualité	Qualité des enseignements	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autres (à préciser)
Cycle	Maternel	0	100	100	0	0	0	0	0	100	0	0
	Primaire	35,84	73,58	66,03	28,30	11,32	7,54	43,39	20,75	45,28	1,88	13,20
	Secondaire	60	40	60	20	0	20	40	40	20	0	0
	Total	37,2	71,18	66,10	27,11	10,16	8,47	42,3	22,03	44,06	1,69	11,86

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Tableau 3. 38 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Cycle disponible		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
		Prime d' excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l' autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l' affectation du personnel	Autres (à préciser)
Cycle	Maternel	0	1,91	1,59	0,95	0,63	0,31	0
	Primaire	7,34	26,51	20,44	14,69	11,50	17,57	5,75
	Secondaire	1,59	6,38	3,19	2,23	2,23	3,19	0,95
	Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0
	Total	2,23	8,70	6,30	4,47	3,59	5,27	1,67
Source : Enquête CCAP2, Zina 2022								

D'après le tableau ci-dessus 5,40% des ménages affirment qu'en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ils sont prêts à faire un suivi rapproché des relations parents/enseignants.

Tableau 3. 39 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle disponible		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
		Participation aux activités de l' école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indisciplinés	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l' APEE	Diffusion des comptes rendus de la gestion de l' APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres (à préciser)
Cycle	Maternel	2,23	0,31	0,31	0,31	0,31	0	0	0,31	0,63	0
	Primaire	31,62	8,30	12,77	20,76	7,98	12,14	6,70	4,79	7,02	0,95
	Secondaire	5,75	2,55	3,51	4,47	1,59	1,59	1,59	0,95	1,91	0,95
	Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	9,90	2,79	4,15	6,38	2,47	3,43	2,07	1,51	2,39	0,47
Source : Enquête CCAP2, commune 2022											

D'après le tableau ci-dessus 8,70% des ménages répondant affirment pouvoir participer aux activités de l'école en vue de l'amélioration du service rendu dans ce secteur.

III.5 Fourniture des services communaux

La Commune de Zina comme toutes les autres Communes offrent des services à ses ménages. Les services disponibles sont entre autres l'établissement des actes de naissance, l'authentification et la légalisation des documents etc. dans cette partie, nous allons voir l'appréciation de ces services par les bénéficiaires qui sont les ménages.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Tableau 3. 40 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal		Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon
Service	Acte de naissance	21,70	15,30
	Acte de décès	0,60	0,30
	Acte de mariage	0,30	0,30
	Légalisation des documents officiels	1,00	1,00
	Délivrance des documents d'Urbanisme	0,00	0,00
	Aménagement des voiries	0,00	0,00
	Gestion des déchets /assainissement	0,30	0,30
	Hygiène et salubrité	1,00	0,30
	Aménagement des espaces verts et de loisir	1,00	1,00
	Transport public	0,00	0,00
	Eclairage public	1,30	1,30
	Aménagement des aires de jeux	0,60	0,00
	Certificat de domicile	0,30	0,30

Service communal		Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon
	Validation des plans de localisation	0,00	0,00
	Authentification des documents	0,00	0,00
	Informations	0,00	0,00
	Autres	0,30	0,30

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Au cours des 12 derniers mois, le service le plus fréquemment réclamé à la commune de Zina est l'établissement d'actes de naissance. Il est à noter qu'aucun des répondant n'a eu à réclamer des services tels que la délivrance des documents d'urbanisme ; l'aménagement des voiries. Ceci pourrait démontrer un total désintérêt des ménages vis-à-vis de ces services, pour se concentrer sur les services essentiels.

Tableau 3. 41 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal		Temps mis pour obtenir le service communal							
		Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ?							
		En cours	Minute	Heure	Jour	Semaine	Mois	Année	Total
service	Acte de naissance	38,2	0	0	27,94	33,82	100,0	38,2	0
	Acte de décès	50,0	0	0	50	0	100,0	50,0	0
	Acte de mariage	,0	0	0	100	0	100,0	,0	0
	Légalisation des documents officiels	33,3	66,6	0	0	0	100,0	33,3	66,66
	Délivrance des documents d'Urbanisme	,0	0	100	0	0	100,0	,0	0

Aménagement des voiries	33,3	0	0	0	66,6	100,0	33,3	0
Hygiène et salubrité	100,0	0	0	0	0	100,0	100,0	0
Eclairage public	50,0	0	0	25	25	100,0	50,0	0
Certificat de domicile	100,0	0	0	0	0	100,0	100,0	0
Validation des plans de localisation	100,0	0	0	0	0	100,0	100,0	0
Authentification des documents	100,0	0	0	0	0	100,0	100,0	0
Informations	38,2	0	0	27,94	33,82	100,0	38,2	0
Autres	50,0	0	0	50	0	100,0	50,0	0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Il ressort de ce tableau que la légalisation des documents des documents dans la commune de Zina est de quelques minutes. Ce délai assez court pourrait être la résultante du faible nombre de demande ou alors de la célérité du personnel en charge de ce service.

Tableau 3. 42 : Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal

Service communal	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause du délai long ou très long pour rendre service					
		Personnel indisponible /absent	Absence de matériel de travail	Incompétence du personnel	Mauvaise organisation des services	Refus de Corrompre	Autres
Acte de naissance	91,17	8,1	17,74	20,96	53,22	0	100,0
Acte de mariage	100	,0	0	0	50	50	100,0
Acte de décès	100	,0	0	0	100	0	100,0
Légalisation des documents officiels	0	,0	0	33,33	66,66	0	100,0
Délivrance des documents	0	33,3	33,33	0	33,33	0	100,0

Service communal	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause du délai long ou très long pour rendre service					
		Personnel indisponible /absent	Absence de matériel de travail	Incompétence du personnel	Mauvaise organisation des services	Refus de Corrompre	Autres
d'urbanisme							
Aménagement des voiries	100	,0	0	25	75	0	100,0
Gestion des déchets / Assainissement	100	,0	0	100	0	0	100,0
Hygiène et salubrité	100	,0	0	0	100	0	100,0
Aménagement des espaces verts et de loisir	100	,0	0	0	100	0	100,0
Transport public	100	8,1	17,74	20,96	53,22	0	100,0
Eclairage public	100	,0	0	0	50	50	100,0
Aménagement des aires de jeux	91,17	,0	0	0	100	0	100,0
Certificat de domicile	100	,0	0	33,33	66,66	0	100,0
Validation des plans de localisation	100	33,3	33,33	0	33,33	0	100,0
Authentification des documents	0	,0	0	25	75	0	100,0
Informations	0	,0	0	100	0	0	100,0
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	100	,0	0	0	100	0	100,0
Autres	100	,0	0	0	100	0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Il est à noter dans ce tableau que 100% des répondants trouvent que la délivrance des actes de décès et de mariage est particulièrement lente. Et cette lenteur selon eux est surtout due à Mauvaise organisation de ces services. Le service de légalisation des documents tire de nouveau son épingle du jeu dans la mesure où aucun des répondants n'a trouvé ce service particulièrement lent dans son exécution.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Le tableau 3.43 ci-dessous présente les contraintes liées à la délivrance des services au sein de la Commune de Zina.

Tableau 3. 43 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Service communal		Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Service	Acte de naissance	52,94
	Acte de décès	50
	Acte de mariage	100
	Légalisation des documents officiels	0
	Délivrance des documents d'Urbanisme	0
	Aménagement des voiries	0
	Hygiène et salubrité	33,33
	Eclairage public	0
	Certificat de domicile	50
	Validation des plans de localisation	0
	Authentification des documents	0
	Informations	52,9
	Autres	50

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Au sein de la commune de Zina, selon les répondants la délivrance des différents actes d'état civil est très souvent subordonnée au paiement d'un pourboire. En effet, la moitié d'entre eux déclarent l'avoir déjà fait pour obtenir un acte de naissance ou de décès, tandis que 100% des répondants estiment que le pourboire est obligatoire pour entrer en possession d'un acte de mariage. La légalisation des documents officiels quant à elle ne fait jamais l'objet de paiement d'un pourboire.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

L'étude du Scorecard dans la Commune de Zina a cherché aussi à savoir si oui ou non les ménages sont informés des activités de la commune. Le tableau ci-dessous résume les données collectées durant les enquêtes.

Tableau 3. 44 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Service communal		Communication sur les actions programmées au cours de l' année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l' année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Strate de résidence	Urbaine	,0	0	0	0	,0
	Rurale	,3	0,33	0	0,33	4,3
	Total	,3	0,31	0	0,31	4,2

En milieu urbain, les ménages seraient globalement déconnectés des actions de la commune dans la mesure où aucun répondant n'affirme participer à la promotion de celle-ci, ni ne prétendent à un quelconque accompagnement de celle-ci. En zone rurale, le constat n'est pas plus reluisant dans la mesure où les proportions peinent à atteindre le 5% dans la toutes les catégories.

III.5.4 Appréciation des services communaux

L'étude a donnée l'opportunité aux ménages de dire leur appréciation sur les services communaux en milieu urbain et milieu rural.

Tableau 3. 45 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Service communal		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux
Strate de résidence	Urbaine	92,85714286
	Rurale	74,91638796
	Total	75,71884984

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Les ménages du milieu rural avec un taux de 74,91% sont globalement moins insatisfaits des services communaux que ceux du milieu urbain qui eux plafonnent à 92,85% de taux d'insatisfaction.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Les ménages de la zone urbaine comme rurale se sont engagés au regard des données collectées pour mener des actions afin d'améliorer les services au sein de la commune de Zina.

Tableau 3. 46 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Service communal	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :										
		Lourdeur dans le traitement des demandes des	Non information des populations de la gestion	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et	Autre
Strate de résidence	Urbaine	7,7	30,76	92,30	7,69	23,0	76,92	30,76	53,84	84,61	,0
	Rurale	53,1	50,44	54,46	1,33	7,58	54,46	47,76	35,26	61,16	7,1
	Total	50,6	49,36	56,54	1,68	8,43	55,69	46,83	36,28	62,4	6,8

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

Que ce soit en milieu urbain ou rural, les causes d'insatisfaction vis-à-vis du service communal sont principalement dû à l'absentéisme et au manque de professionnalisme du personnel communal.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Les ménages de la zone urbaine comme rurale se sont engagés au regard des données collectées pour mener des actions afin d'améliorer les services au sein de la commune de Zina.

Tableau 3. 47 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale et Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Service communal		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
		Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d' antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d' écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d' information et de sensibilisation de la commune	Autres
Strate de résidence	Urbaine	,0	7,14	57,14	21,42	0	0	57,14	42,85	21,42	14,3
	Rurale	51,5	29,09	46,48	25,08	12,04	11,036	24,41	21,07	20,73	17,4
	Total	49,2	28,11	46,96	24,9	11,501	10,54	25,87	22,04	20,76	17,3

De ce tableau, il ressort que les ménages de Zina sont particulièrement prêts à s'engager pour la participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes). De plus de la moitié des ménages du milieu rural sont prêts à s'engager pour une Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté. Engagement que ceux de la zone urbaine ont rejeté dans la mesure où aucun d'entre eux n'a affirmé pouvoir le faire. Le constat est le même pour ce qui est de l'animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires et du suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires.

CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE

Selon le Programme d'Action adopté en 1976 par la Conférence mondiale de l'Organisation internationale sur l'emploi, « une politique orientée vers la satisfaction des besoins essentiels demande que la population participe aux décisions qui l'intéressent par l'intermédiaire des organisations de son propre choix ». La participation de population à l'offre des services publics permet en effet d'abord de satisfaire leur désir légitime de prendre part à des décisions qui influent sur leur existence et leur mode de vie ; mais elle permet aussi d'identifier les besoins à satisfaire prioritairement, de mobiliser les ressources disponibles et de répartir au mieux les services ou les produits susceptibles de satisfaire ces besoins

L'implication des populations dans l'offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l'amélioration de l'offre de ces services dans leur différente localité. Pour ce faire, la mise en commun de leur action va permettre la mise sur pied d'un plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique. Ce plan d'action est précédé au préalable d'un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et enfin d'un plan d'action détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport entre autres : l'approvisionnement en eau, les services de santé, les services d'éducation et les services communaux.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d'impliquer les populations dans l'amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux : la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d'évaluation, et le reporting des activités.

IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;
- Etre disponible ;
- Avoir une connaissance de la Commune ;
- Avoir des connaissances dans les différents centres d'intérêts ;
- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l'Exécutif Communal.

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...) ;
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune ;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs ;
- Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;

- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.

Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire,

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invité à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.

Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

- **01 Le président ;**
- **01 Le rapporteur ;**
- **03 Les membres ;**

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

PLAN D' ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Tableau IV. 1: Plan d'actions du contrôle citoyen de l'action publique en vue de la conduite des changements

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
Approvisionnement en eau potable										
Améliorer l'accès à l'eau potable dans la Commune de Zina	Impliquer les populations dans la gestion des points d'eau	Redynamisation des COGES points d'eau existant	Responsable secteur eau	2022	2024	Rapport / PV de réunion de redynamisation des COGES	25%	100%	Communes de Zina	
		Création de nouveau COGES	Responsable secteur eau	2022	2024	Rapport / PV de réunion de création des COGES	30	100	Communes de Zina	
		Formation / recyclages des GOGES	Responsable secteur eau	2022	2024	Rapport / PV de réunion de formation des COGES	10	50	Communes de Zina	
	Améliorer l'accès à l'eau potable	Organisation de séance de formation de population sur la chaine de l'eau	Responsable secteur eau	2022	2024	Rapport / PV de formation des populations	0	30	Communes de Zina	
		Organisation des séances de formation des populations sur les techniques de	Responsable secteur eau	2022	2024	Rapport / PV de formation des populations	0	50	Communes de Zina	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		potabilisation de l'eau								
	Réhabilitation des points d'eau existant	Sensibilisation des populations sur leur importance dans la gestion des points d'eau	Responsable secteur eau	2022	2024	Rapport / PV de réunion de redynamisation des COGEs	0	50	Communes de Zina	
		Sensibilisation des populations sur l'importance de leur contribution pour les maintenances des points d'eau	Responsable secteur eau			Rapport / PV de formation des populations	0	50	Communes de Zina	
Santé										
Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité	Faciliter l'accès aux personnels soignants	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant dans les formations sanitaires	Représentant chef de district de santé	2022	2025	Fiche décharge plaidoyer envoyé	/	/	District de sante	
		Plaidoyer pour améliorer l'accueil dans les formations sanitaires	Représentant chef de district de santé	2022	2025	Fiche décharge plaidoyer envoyé	/	/	District de sante	
	Impliquer les populations dans la gestion des	Redynamisation des COSA	Représentant chef de district de santé	2022	2025	Rapport / PV de réunion de	50	100	District de sante	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
	formations sanitaire					redynamisation des COSA				
		Création des COSA	Représentant chef de district de santé	2022	2025	Rapport / PV de réunion de création des COSA	50	100	District de sante	
		Formation des COSA	Représentant chef de district de santé	2022 à 2025		Rapport / PV de réunion de formation des COSA	0	50	District de sante	
		Sensibilisation des populations sur l'importance de leur implication dans l'accès aux soins de santé de qualité	Représentant chef de district de santé	2022 à 2025		Rapport / PV de réunion de formation des COSA	0	50	District de sante	
		Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Représentant chef de district de santé	2022 à 2025		Fiche décharge plaidoyer envoyé	0	50	District de sante	
		Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	Représentant chef de district de santé	2022 à 2025		Fiche décharge plaidoyer envoyé	0	50	District de sante	
Education										
Améliorer la relation entre	Impliquer les parents dans	Redynamisation des APEE existant	Responsable des établissements	2022	2024	Rapport / PV de réunion de	25%	100%	Minesec et minedub	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
parents et enseignants	l'encadrement des élèves					redynamisation de l'APEE				
		Convocation régulier des parents	Responsable des établissements	2022	2024	Rapport / PV de réunion des rencontres.	30	100	Communes de Zina	
Commune										
Améliorer la relation entre la population et la Mairie	Information et participation de la population dans les activités communautaire	Organisation de séance de briefing de population sur les informations liée à la commune	Responsable de la commune	2022	2024	Rapport / PV de formation des populations	0	30	Communes de Zina	
		Formation de comité intermédiaire entre la mairie et la commune	Responsable de la commune	2022	2024	Rapport / PV de formation des populations	0	50	Communes de Zina	

Source : Enquête CCAP2, Zina 2022

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

En somme, nous pouvons dire que, partant du recrutement et formation des enquêteurs jusqu'à la réalisation de l'enquête et livraison des questionnaires auprès du PNDP, le processus de mise en œuvre du CCAP par l'OSC **Women's Actions for Poverty Alleviation (WAPAL)** au sein de la commune de Zina en particulier et dans la région de l'Extrême- Nord en général se déroule jusqu'ici très bien (sans incident majeur). Chaque acteur directement ou indirectement impliqué joue pleinement son rôle, compte tenue de la maturité dont témoigne la population enquêtée (au regard de la classe d'âge de la grande majorité de la population d'étude), un niveau de crédibilité élevé peut être accordé aux différentes informations collectées et aux différents résultats obtenus. C'est ainsi que, de l'analyse des données collectées, il en ressort que : des 4 secteurs auditionnés dans le cadre des enquêtes de mise en œuvre du CCAP au sein de la Commune de Zina, la majorité des ménages de la Commune de Zina soit 77,3% sont insatisfait de l'approvisionnement en eau potable, les raisons sont tout d'abord l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau qui est de 30,3% en zone urbaine et de 28,6% en zone rurale, du côté sanitaire, 66,3%, déclarent comme raison d'insatisfaction l'insuffisance de médicament ; quant au secteur éducatif, pour le cycle primaire 73,58% des ménages sont non satisfaits des services d'éducation à cause de l'insuffisance de salle de classe, et 60% au secondaire à cause de l'éloignement de l'établissement et de l'insuffisance d'équipement, à la maternelle, 71,18% sont insatisfait à cause de l'insuffisance de salle de classe, par rapport aux services communaux, Les ménages du milieu rural avec un taux de 74,91% sont globalement moins insatisfaits des services communaux que ceux du milieu urbain qui eux plafonnent à 92,85% de taux d'insatisfaction. Il en ressort de ces données que la Commune doit encore faire assez d'effort dans les quatre secteurs afin d'améliorer les conditions de vie des populations.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE COMMUNE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région	
S1Q02	Département	
S1Q03	Lot de Communes	
S1Q04	Commune	
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	
S1Q07	Votre commune connaît-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres _____	
S1Q09	Téléphone du répondant _____	
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)	
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)	
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune X	
S1Q14	Y _____ Z _____	
S1Q15	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

Type de point d'eau potable	S2Q01 : Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	S2Q04 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

	Si non allez au type suivant				
A. Puits avec pompe à motricité humaine	☐	☐	☐	☐	☐
B. Puits avec pompe électrique	☐	☐	☐	☐	☐
C. Forages avec pompe à motricité humaine	☐	☐	☐	☐	☐
D. Forage avec pompe électrique	☐	☐	☐	☐	☐
E. Borne-fontaine	☐	☐	☐	☐	☐
F. Source	☐	☐	☐	☐	☐
G. Réseau d'adduction d'eau communal	☐	☐	☐	☐	☐
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	☐				
S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non				☐
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non				☐
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?				☐
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3				☐
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non				☐
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non			☐
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non			☐
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non			☐
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non			☐
		X. Autres (à préciser) _____			☐

Section 3 : Services communaux

Nature du service	S3Q01 : Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q02 : Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q03 : Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	☐	☐	☐
B. Délivrance des documents d'urbanisme	☐	☐	☐
C. Aménagement des voiries	☐	☐	☐
D. Gestion des déchets / Assainissement	☐	☐	☐
E. Légalisation des documents	☐	☐	☐
F. Authentification des documents	☐	☐	☐
G. Hygiène et salubrité	☐		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	☐		
I. Aménagement des aires de jeux	☐		
J. Eclairage public	☐		
K. Transport public	☐		
L. Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	☐		
X. Autres (à préciser) _____	☐		



**ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET
SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN
CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)**

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	
S1Q02	Département _____	
S1Q03	Numéro du Lot de Communes _____	
S1Q04	Commune _____	
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel _____	
S1Q09	Téléphone du répondant _____	
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y _____	
S1Q14	Z _____	
	Résultat de la collecte _____	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires										
Type de formations sanitaires	S2Q01 : la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	S2Q03 : Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?	S2Q04 : Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?	S2Q05 : La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q06 : En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser)
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B. Centre Médical d'Arrondissement	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
C. Hôpital de district	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
D. Hôpital régional	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
X. Autres (à préciser)	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
S2Q07	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non					☐				
S2Q08	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non. Si oui, fin du questionnaire					☐				
S2Q09	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requises ?					☐ ☐ ☐ ☐				

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
G. Réseau d'adduction d'eau communal	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	__				
S2Q06	Selon vous, les besoins en eau dans la commune sont-ils entièrement couverts ? 1=Oui 2=Non				__
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non				__
S2Q08	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?				__ __ __
S2Q09	La commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non fin du questionnaire				__
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non				__
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non			__
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non			__
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non			__
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non			__
		X. Autres (à préciser) _____			__



ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	
S1Q02	Département _____	
S1Q03	Lot de Communes _____	
S1Q04	Commune _____	
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	
S1Q06	Téléphone du répondant _____	
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X _____ Y _____ Z _____	
S1Q11	Résultat de la collecte _____	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : _____	
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires

Ordre d'enseignement	S2Q01 : Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	S2Q02 : Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » ?	S2Q03 : Combien d'établissements du secondaire dans la Commune sont non opérationnels dans l' « ordre d'enseignement » ?	S2Q04 : Combien d'établissements du secondaire dans la Commune disposent de salles de classe en matériaux définitifs dans l' « ordre d'enseignement » ?
A. Public				
B. Privé laïc				
C. Privé confessionnel				
S2Q05	Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ?			
S2Q06	Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09			
S2Q07	Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ?			
S2Q08	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de la commune dans les enseignements secondaires ? 1=Oui 2=Non			
S2Q09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?			
S2Q10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?			
S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et second cycle) ?			
S2Q12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non			

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT



SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	
S1Q02	Département _____	
S1Q03	Lot de Communes _____	
S1Q04	Commune _____	
S1Q05	Fonction du répondant : 1. Inspecteur 2. Chef de bureau 3. Autre personnel _____	
S1Q06	Téléphone du répondant _____	
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de l'Inspection X _____ Y _____ Z _____	
S1Q11	Résultat de la collecte _____	
	1=Enquête complète 2=Enquête incomplète 3=Refus 4=Absence d'un répondant compétent 6=Autres (à préciser)	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires

Cycle	S2Q01 : Combien d'écoles la carte scolaire prévoit-elle dans la commune dans le cycle ?	S2Q02 : Connaissez-vous le nombre d'écoles dans le cycle ? 1=Oui 2=Non Si S2Q02=2 allez au cycle suivant	S2Q03 : Combien d'écoles compte effectivement la commune dans le cycle ?	S2Q04 : Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de base de la commune dans le cycle ? 1=Oui 2=Non	S2Q05 : Combien d'écoles disposent d'une Associations des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelles dans le cycle ?	S2Q06 : Combien d'écoles parents compte la commune dans le cycle ?
Maternel						
Primaire						
Cycle	Ordre d'enseignement	S2Q07 : Dans votre commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans « le cycle » ? 1=Oui	S2Q08 : Combien d'écoles compte la commune dans l'« ordre d'enseignement » du « cycle » ?	S2Q09 : Combien d'écoles sont non opérationnelles dans l'« ordre d'enseignement » du « cycle » ?	S2Q10 : Combien d'écoles disposent de salles de classe en matériaux définitif dans l'« ordre d'enseignement » du cycle ?	

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires					
		2=Non Si S2Q06=2 allez à l'ordre suivant			
Maternel	A. Public				
	B. Privé laïc				
	C. Privé confessionnel				
	D. Ecole de parents				
Primaire	A. Public				
	B. Privé laïc				
	C. Privé confessionnel				
	D. Ecole de parents				
S2Q11	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une école selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?				
S2Q12	Combien d'écoles primaires de la commune sont à cycle complet (disposant des trois niveaux : Initiation, Cours élémentaire et Cours moyen) ?				
S2Q13	Y a-t-il des écoles primaires dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui 2=Non				
S2Q13a	Si Oui à S2Q13, combien ?				



GENERAL SECRETARY

**PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF**

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

<i>Section I. IDENTIFICATION</i>		
S1Q01	Région	_ _
S1Q02	Département	_ _
S1Q03	Commune	_ _ _
S1Q04	Lot de communes	_ _
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement	_ _
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	_
S1Q07	Nom de la localité	
S1Q08	Numéro de structure	_ _ _
S1Q08	Numéro du ménage dans l'échantillon	_ _
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X_____Y_____Z	
S1Q10	Nom du chef de ménage	
S1Q11	Sexe du chef de ménage	
S1Q12	Nom de l'enquêté	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes)	_
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	_
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue)	_ _
S1Q16	Téléphone de l'enquêté	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q17	Date de début d'enquête	- _ _ _ / _ _ _ / _ _ _
S1Q18	Date de fin d'enquête	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _
S1Q19	Nom de l'enquêteur	_ _ _ _

S1Q20	Nom du superviseur communal	
S1Q21	Résultat de la collecte	__
	1=Enquête complète 2=Enquête incomplète 3=Refus	4=Absence d'un répondant compétent 5=Logement vide ou pas de logement à l 96=Autres (à préciser)
S1Q22	(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire) Appréciation de la qualité de l'enquête	__
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très m	

CODES

- | | | |
|------------------------------------|--|--|
| 1 = Chef de Ménage | 3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e) | 5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e) |
| 2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage | 4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e) | 6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e) |
| | | 7= Domestique |

Q11

<i>Section II. EAU POTABLE</i>		
		1=oui 2=non
S2Q 01	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes) Autre système ?	A. Puits avec pompe à motricité humaine B. Puits avec pompe électrique C. Forage avec pompe à motricité humaine D. Forage avec pompe électrique E. Borne-fontaine F. Source G. Réseau d'adduction d'eau H. Adduction en eau potable (CAMWATER) I. Rivière
S2Q 01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 —————> S2Q18	__
S2Q 02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe à motricité humaine 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2= Puits avec pompe électrique 5=Source 3=Forage avec pompe électrique 6.Rivière 8.Borne-fontaine 7=Adduction en eau potable	__
S2Q 03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non	__
S2Q 04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui —————> S2Q07	__
S2Q 05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne d'approvisionnement en eau potable de votre ménage ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois	__
S2Q 06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non	__
S2Q 07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui ~~2=Non~~ Si non —————> S2Q08	__
S2Q 07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 —————> S2Q08	__

S2Q 07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes)		1=Oui 2=Non
		A= Commune B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE G=Autres partenaires : _____	_ _ _ _ _ _ _
S2Q 08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ?		1=Oui 2=Non
		A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté E=Autres	_ _ _ _ _
Si S2Q 08 = A	S2Q08a	Votre ménage contribue-t-il à son fonctionnement ? 1=Oui 2=Non	_
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	_ _ _
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution de votre ménage (FCFA) ?	_ _ _ _ _ _
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	_
S2Q 09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		_ _ _ _
S2Q 10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau Quel est le temps moyen d'attente au point d'eau ?		_ _ _
S2Q 11	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		_
S2Q 12	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		_
S2Q 13	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		_
S2Q 14	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		_
S2Q 15	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?		_ _ _
S2Q 16	Avez-vous exprimé un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non S2Q20		→ _
S2Q 17	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires : _____	1=Oui 2=Non _ _ _ _ _ _ _ _
S2Q 18	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non si non → S2Q21		_
S2Q	Si vous avez eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-		_ _

19	t-il été satisfait (unité nombre) ?		
S2Q 20	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3= ~~Insatisfait~~ Si 1 ou 2 S2Q22.		__
S2Q 21	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	1=oui 2=non A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	__ __ __ __ __ __ __
S2Q 22	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?		1=Oui 2=Non
A. Points d'eau supplémentaires			
A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire A2 Donation du site de construction d'un point d'eau A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)		__ __ __	
B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants			
B1 Redynamisation/mise en place du COGES B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau		__ __ __ __ __	
C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants			
C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau X. Autres à préciser		__ __ __	
Section III. SANTE			
S3Q 01		Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre formation sanitaire ?	A. Centre de santé intégrée B. Centre Médical d'Arrondissement C. Hôpital de district D. Hôpital régional E. Formation de santé privé X. Autres (à préciser)
S3Q 01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous principalement pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		__
S3Q	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour	1=Oui 2=Non	

01b	ces formations ? (Plusieurs réponses possibles)	A. Distance	__
		B. Coût	__
		C. Accueil	__
		D. Qualité des soins	__
		E. Disponibilité du personnel	__
		F. Disponibilité de médicaments	__
		X. Autres à préciser :	__
S3Q 01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		__
S3Q 02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de référence		__
S3Q 02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		__
S3Q 02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= un mètre 2= 2Km		__ __ __
S3Q 02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		__ __ __
Les questions S3Q04 à S3Q12 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q 03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		__
S3Q 04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services). Autre petit matériel ?	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	└─
		A. ciseaux	└─
		B. Seringues	└─
		C. Alcool	└─
		D. Coton	└─
		E. Bétadine	└─
		F. Thermomètre	└─
		G. tensiomètre	└─
		H. Balance	└─
		X. Autres à préciser :	└─
S3Q 05	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non	└─└─
		A. Maternité	__
		B. Pédiatrie	└─
		C. Laboratoire	└─
		D. Petite Chirurgie	__
		E. Hospitalisation	└─
		X. Autres à Préciser : _____	└─
S3Q 06	Combien a-t-il payé pour une consultation ? (Frais de session) montant en Francs CFA		__ __ __ __ _ _
S3Q 07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible		__
S3Q 08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir ? 1=Oui 2=Non		__
S3Q 9	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		__

S3Q 10	Existe-t-il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP→ Si non S3Q12	__
S3Q 11	Les médicaments y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	__
S3Q1 2	Cette formation sanitaire publique la plus proche permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non	__
S3Q 13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15	__
S3Q 14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	1=Oui 2=Non A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Absentéisme du personnel D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire E. Monnayage des soins F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité des équipements H. Insuffisance des équipements I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé J. Autres (à préciser) :
S3Q 15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	1=Oui 2=Non A. Formations sanitaires supplémentaires A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires C. Amélioration de la gestion des FOSA C1. La redynamisation du COSA/COGE C2. L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements C3. L'accueil et la prise en charge des patients C4. La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière C5. Plaidoyer pour l'affectation du personnel C6. Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical C7. Réduction du coût d'accès aux soins de santé C8. Subvention de la COSA C9. D2. Le Développement de partenariats publics-privés C10. D3. La négociation des jumelages et intercommunalités C11. X. Autres à préciser
Section IV. EDUCATION		
	Nom de l'enfant dont l'âge est	

	compris entre 3 et 24 ans		—		
S4Q0 1	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non				
S4Q0 2	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 4 = Professionnelle				
S4Q0 3	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel				
S4Q0 4	Si privé laïc ou privé confessionnel Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ?				
	Cycle d'enseignement	Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q0 5	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle public d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
S4Q0 6	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
S4Q0 7	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire que fréquentent vos enfants (nom du cycle) ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km	_ _	_ _	_ _	_ _
S4Q0 8	Quel est le temps mis par les enfants de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'ils fréquentent ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures	_ _	_ _	_ _	_ _
S4Q0 9	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente les enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non		_	1 ^{er} cycle _	2 ^{ème} cycle _
S4Q1 0	Le centre de formation professionnelle où fréquentent les enfants de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 3=Ne Sait Pas				_
S4Q1 1	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquentent les enfants de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ?	_	_	_	_

	1=Oui 2=Non				
S4Q1 2	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquentent les enfants de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
S4Q1 3	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquentent les enfants de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	_	_		
S4Q1 4	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) les enfants du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle) ?	_ _	_ _	_ _	_ _
S4Q1 5	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) les enfants de votre ménage sont scolarisés ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	_	_	_	_
S4Q1 6	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 2 aller à S4Q16a	_	_	_	
S4Q16 a	Pourquoi ? 1= Oui 2=Non				
	A. Non-respect des horaires	_	_	_	
	B. Durée	_	_	_	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	_	_	_	
	D. Non reddition des comptes	_	_	_	
	X. Autres (à préciser)	_	_	_	
S4Q1 7	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année? (inscrire le montant moyen)	Inscription -----(en FCFA)	Inscription -----(en FCFA)	Inscription -----(en FCFA)	Inscription -----(en FCFA)
		APEE -----(en FCFA)	APEE -----(en FCFA)	APEE -----(en FCFA)	APEE -----(en FCFA)
		Autres frais -----(en FCFA)	Autres frais -----(en FCFA)	Autres frais -----(en FCFA)	Autres frais -----(en FCFA)
S4Q1 8	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible	_	_	_	_
S4Q1 9	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette les enfants du	_	_	_	_

	ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non				
S4Q2 0	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salle de classe, latrines, etc) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagés, qui s'occupe des réfections ? A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MIN EFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____	1=Oui 2=Non __ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __
S4Q2 1	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S4Q23	__	__	__	__
S4Q2 2	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? A. Eloignement de l'établissement B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements D. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel E1. Assiduité, E2. Ponctualité E3. Qualité des enseignements F. Absence de distribution de manuels scolaires G. Mauvais résultats H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser	1=Oui 2=Non __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __	1=Oui 2=Non __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __	1=Oui 2=Non __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __	1=Oui 2=Non __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __

S4Q2 3	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles)	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non
	Au niveau communal				
	A. Prime d'excellence aux écoles	__	__	__	__
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	__	__	__	__
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	__	__	__	__
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	__	__	__	__
	E. Formation des enseignants	__	__	__	__
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	__	__	__	__
	X. Autres (à préciser)	__	__	__	__
	Au niveau communautaire				
	A. Participation aux activités de l'école	__	__	__	__
	B. Prime aux bons enseignants	__	__	__	__
	C. Dénonciation des enseignants indécents	__	__	__	__
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	__	__	__	__
	E. Acquiescement des cotisations	__	__	__	__
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	__	__	__	__
	G. diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	__	__	__	__
	H. Diffusion des bonnes pratiques	__	__	__	__
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	__	__	__	__
	X. Autres (à préciser)	__	__	__	__

Section V. SERVICE COMMUNAL

Services communaux ↓	S5Q01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non →	S5Q02 Comment avez-vous été accueilli, lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	S5Q03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) -0 = en cours, 1 = minutes, 3 = heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année <i>Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a Sinon, passer directement à S5Q04</i>	S5Q03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) - 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	S5Q04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnalement 2=Long 3=Très long <i>Si S5Q04=1 → S5Q06</i>	S5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est-ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	S5Q06 Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non	
	Acte de naissance	__	__	__	__ __ __	__	__	__
	Acte de décès	__	__	__	__ __ __	__	__	__
	Acte de mariage	__	__	__	__ __ __	__	__	__
	Légalisation des documents	__	__	__	__ __ __	__	__	__
	Délivrance des documents d'Urbanisme	__	__	__	__ __ __	__	__	__
	Aménagement des voiries	__	__	__	__	__	__	__
	Gestion des déchets / assainissement	__	__	__	__	__	__	__
	Hygiène et salubrité	__	__	__	__	__	__	__
	Aménagement des espaces verts et de loisir	__	__	__	__	__	__	__
	Transport public	__	__	__	__	__	__	__
	Eclairage	__	__	__	__	__	__	__

public							
Aménagement des aires de jeux	__	__	__	__	__	__	__
Certificat de domicile	__	__	__	__ __	__	__	__
Validation des plans de localisation	__	__	__	__ __	__	__	__
Authentification des documents	__	__	__	__ __	__	__	__
Informations	__	__	__	__ __	__	__	__
Autres (à préciser)	__	__	__	__ __	__	__	__
S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées villageoises en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						__
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						__
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						__
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						__
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						__
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						__
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14						__
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles).	1=Oui 2=Non A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non information des populations de la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal C1. Absentéisme du personnel C2. Corruption C3. Mauvais accueil C4. Manque de professionnalisme D Méconnaissance des actions menées par la commune E Manque de confiance envers l'exécutif municipal F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____					__ __ __ __ __ __ __ __
S5Q14	Dans laquelle de ces actions	1=Oui 2=Non					

4	votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles).	A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) D. Consultation du babillard de la commune H. Interventions dans les radios communautaires H1 Animation des tranches d'antenne H2 Suivi des tranches horaires dédiées H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées H4 Adhésion à des groupes d'écoute I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune X. Autres (à préciser) : _____	__ __ __ __ __ __ __ __ __ __
---	---	--	--

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements